



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER

Territoire d'ambitions partagées

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Rapport d'Activités 2025 de la CCMG

Directeur de la publication :

Gaëtan MANCUSO/Alexandre ALBRIEUX

Directrice de la rédaction :

Chantal CHAUMAZ/Benjamin BOURRET

Conception/réalisation : Alexane DUVEAU

Crédit photos/illustrations : Services de la CCMG, OTI
Maurienne Galibier Tourisme, Alban PERNET, Maurienne
Tourisme, Le Dauphiné

Dépôt légal : à parution

Impression : Imprimerie Salomon

Nous remercions les élus et les agents
services de la CCMG qui ont contribué à la
réalisation de ce document.



SOMMAIRE

Le mot d'introduction	4
VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	5
Le territoire	6
Les compétences de la CCMG	8
Finances 2025	9
Organisation des ressources humaines	15
LA TRANSITION, AMBITION PARTAGÉE DE MAURIENNE GALIBIER	19
De la stratégie aux réalisations : le territoire en mouvement pour sa résilience	22
Le contrat Espace Valléen : diversification et excellence touristique	24
MAURIENNE GALIBIER, PORTEUSE DE SERVICES AMBITIEUX	31
Séniors	32
Éducation, enfance, jeunesse	33
Convention Territoriale Globale	40
Rénovation de l'habitat	42
Revitalisation du centre-bourg	44
Dynamique économique	46
Station d'épuration de Calypso	49

LE MOT D'INTRODUCTION

Le Rapport d'Activités 2025 de la Communauté de Communes Maurienne Galibier met en lumière les actions menées par les élus et les équipes pour renforcer la cohésion territoriale, l'attractivité économique et l'évolution de notre territoire.

Entre modernisation des infrastructures, soutien aux acteurs locaux et innovation touristique, cette année a été marquée par des projets ambitieux :

Le Pôle Éducation Enfance Jeunesse s'est mis en marche dans les nouveaux locaux de la Collombette en juillet, équipes et usagés apprécient des lieux spacieux et conviviaux.

Un travail actif sur la revitalisation du centre-bourg de Saint-Michel-de-Maurienne et des avancées majeures dans les mobilités et la rénovation de l'habitat se construisent, au service des populations permanentes et touristiques.

En Ressources Humaines, l'année 2025 a permis de finaliser le cycle de formations pour les managers des services de la CCMG ainsi que l'ouverture d'une formation pour les développeurs de projets du territoire.

Enfin, le chantier d'extension de l'Espace Maurienne Galibier a démarré à l'automne, afin de créer de nouveaux espaces de travail pour les agents de la CCMG et de l'Office de Tourisme. Des surfaces dédiées à l'Établissement d'Enseignement Artistique avec un auditorium et des salles de classe nécessiteront des volumes importants et le tapis d'entraînement de ski indoor, une hauteur suffisante.

La CCMG a également poursuivi ses efforts pour diversifier l'offre touristique et se doter d'un positionnement marketing des destinations Maurienne Galibier, en concertation avec les Offices de Tourisme communaux.

De plus, la sécurisation des sites d'activités de pleine nature et l'accompagnement des transitions ont mobilisé les agents de développement tout en renforçant les liens entre les communes et les acteurs de son territoire.

Ce document témoigne de l'engagement collectif pour un territoire résilient, inclusif et tourné vers l'avenir, où chaque action s'inscrit dans une vision partagée : *Maurienne Galibier, territoire d'ambitions partagées.*

An aerial photograph of a mountain village. In the center, a large church with a tall spire and a stone tower are visible. The village is surrounded by green hills and mountains in the background under a blue sky with white clouds. The text 'VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' is overlaid in large white letters.

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes Maurienne Galibier rassemble 6 communes qui lui ont délégué un certain nombre de leurs compétences.

La CCMG est l'héritière d'une longue tradition intercommunale qui émane d'une volonté locale de développement commun. Elle succède au SIVOM, puis au District créé en 1991 et transformé en 2001 en Communauté de Communes.

Elle est un établissement public de coopération intercommunale dont le fonctionnement est comparable à celui d'une commune.

Maurienne Galibier, c'est :

6
communes

2
cols
mythiques

5 420
habitants

3 229 m
d'altitude

3
stations



LES COMPÉTENCES DE LA CCMG



Développement économique

- Aménagement et gestion des zones d'activités
- Aoutien aux commerces, opérations collectives visant à aider les artisans et commerçants



Aménagement de l'espace

- Entretien et gestion des sentiers d'intérêt communautaire
- SCoT (délégué au SPM)



Maison France Service

Création et gestion de la Maison France Service (déléguée à Mosaïca)



Tourisme

- Promotion du tourisme
- Pilotage et mise en œuvre de projets touristiques d'intérêt communautaire
- Pilotage et animation des stratégies de développement et de diversification touristique

(déléguée en partie à l'Office de tourisme Intercommunal)



Services à domicile

- Portage de repas (CIAS)
- Téléprésence
- EHPAD (CIAS)



Santé

Création de la maison de santé de Saint-Michel-de-Maurienne



GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (déléguée au SPM)



Assainissement

Création et gestion de la station d'épuration de Calypso



Collecte et traitement des déchets

confiés au SIRTOMM



Habitat et logement

Politique du logement et du cadre de vie



Transports scolaires

Service de ligne de ramassage scolaire (délégué à la Région AURA et au SPM)



Périscolaire et extrascolaire

(3-11 ans)

Service à l'enfance à Saint-Michel-de-Maurienne et Valloire



Petite enfance

(0 - 3 ans)

création et gestion des équipements d'accueil des jeunes enfants à Saint-Michel-de-Maurienne et Valloire



Établissement d'Enseignement artistique

Soutien à l'enseignement musical et artistique (délégué au SPM)



Scolaire

- Financement poste de psychologue scolaire
- Financement d'activités sportives et culturelles du Collège Mougins



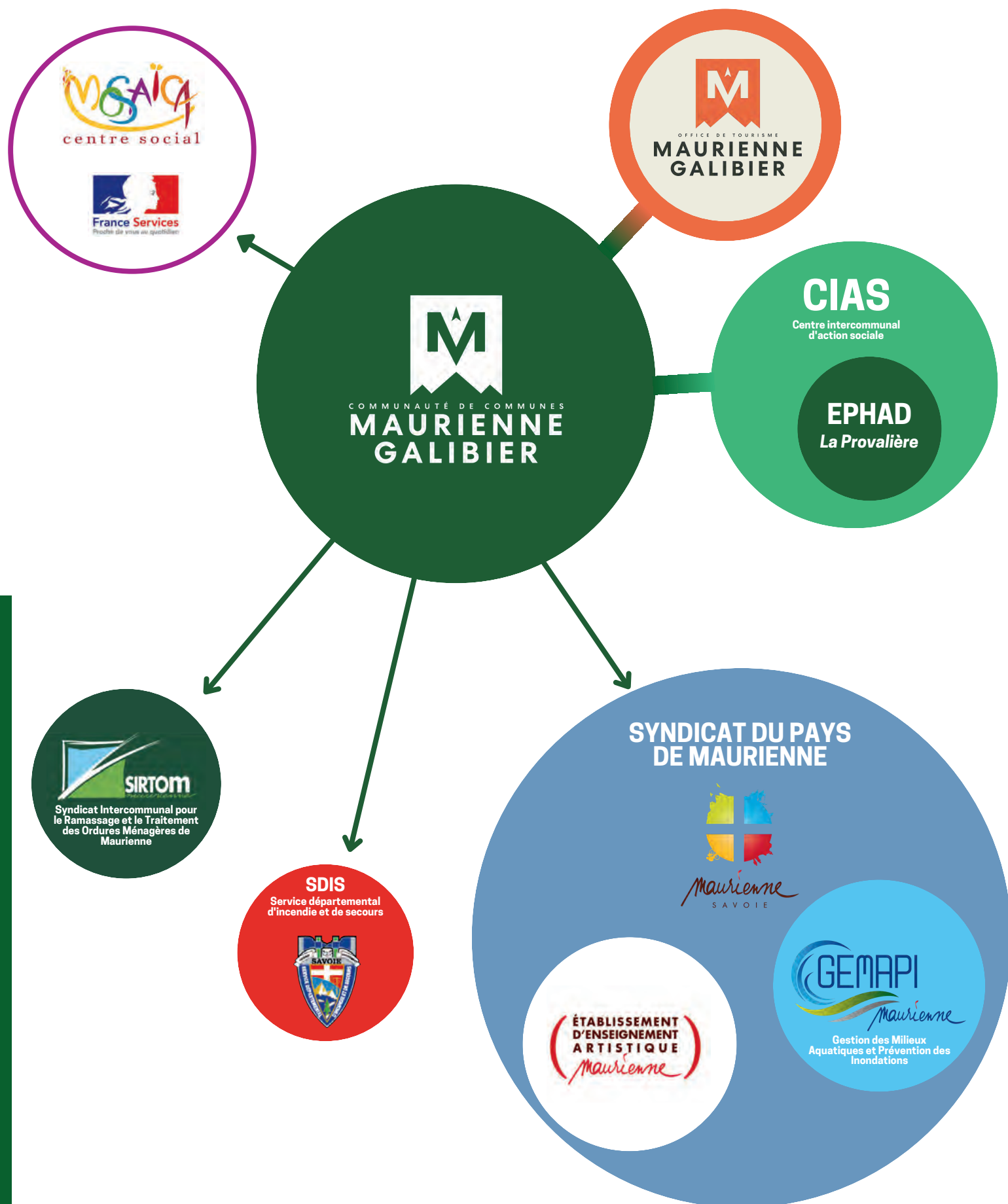
Jeunesse

(11-25 ans)

- Mise en place d'un service jeunesse et d'une démarche "aller vers"
- Création et gestion d'un accueil collectif de mineurs "Point info jeunesse"



LA CCMG ET SES PARTENAIRES





FINANCES 2025

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal de la Communauté de Communes Maurienne Galibier (CCMG) couvre les dépenses générales de fonctionnement et d'investissement nécessaires à l'ensemble des projets et services mis en oeuvre sur le territoire.

3 BUDGETS ANNEXES LIÉS AUX ZONES D'ACTIVITÉS

Ces budgets retracent le financement de l'aménagement des Zones d'activités économiques ainsi que les recettes liées aux ventes des terrains cédés

ZAE DU TEMPLE
SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

ZAE DE LA COLLOMBETTE
SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

ZAE DES OEILLETES
SAINT-MARTIN--LA-PORTE

BUDGET ANNEXE

SERVICE PUBLIC DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE LA STATION D'ÉPURATION DE CALYPSO

Ce budget couvre les coûts d'exploitation, de maintenance et de modernisation des équipements liés au traitement des eaux usées pour garantir un service public de qualité en matière d'assainissement.

BUDGET ANNEXE

PRODUCTION D'ÉNERGIE PAR PANNEAUX SOLAIRES DES OEILLETES À SAINT-MARTIN-LA-PORTE

Ce budget retrace les dépenses et recettes de l'exploitation des panneaux photovoltaïques installés sur le site des Oeillettes à Saint Martin La Porte.

Pour chaque budget, on distingue les opérations relevant :

- des dépenses de fonctionnement ou d'exploitation nécessaires à l'exercice des compétences de la CCMG
- des dépenses d'investissement qui ont vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

FONCTIONNEMENT
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025

1,26 M€

INVESTISSEMENT
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025

1,35 M€

Résultats tous budgets confondus.

TABLEAU RÉCAPITULATIF ANNÉE 2025

TOUS BUDGETS CUMULÉS

► Section de fonctionnement

Budget	Budget principal	STEP de Calypso	Production d'énergie	ZAE des Oeillettes	ZAE du Temple	ZAE de la Collombette
Recettes	9 593 211,83	1 076 168,35	173 200,33	0,00	0,00	0,00
Dépenses	8 813 960,24	1 056 318,12	146 579,70	6 000	0,00	13 993,06
Résultat de l'exercice 2025	779 251,59	19 850,23	26 620,63	-6 000	0,00	-13 993,06
Report résultats 2024	285 743,57	-15 186,83	166 860,69	10 847,79	-9 015,76	11 538,22
Résultat de clôture 2025	1 064 995,16	4 663,40	193 481,32	4 847,79	-9 015,76	-2 454,84

► Section d'investissement

Budget	Budget principal	STEP de Calypso	Production d'énergie	ZAE des Oeillettes	ZAE du Temple	ZAE de la Collombette
Recettes	3 430 526,95	256 951,42	127 011,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses	2 908 293,66	470 291,57	161 975,35	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice 2025	522 233,29	-210 340,15	-34 964,35	0,00	0,00	0,00
Report résultats 2024	785 033,49	266 511,47	21 327,89	0,00	0,00	0,00
Résultat de clôture 2025	1 307 266,78	56 171,32	-13 636,46	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser en dépenses	3 752 365,00	108 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser en recettes	2 084 840,00	46 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat 2025 avec les RAR	-360 258,22	-6353,68	-13 636,46	0,00	0,00	0,00
Résultat Cumulé 2025 avec RAR	704 736,94	-1 690,28	179 844,86	4 847,79	- 9 015,76	-2 454,84

ZOOM SUR LE BUDGET PRINCIPAL

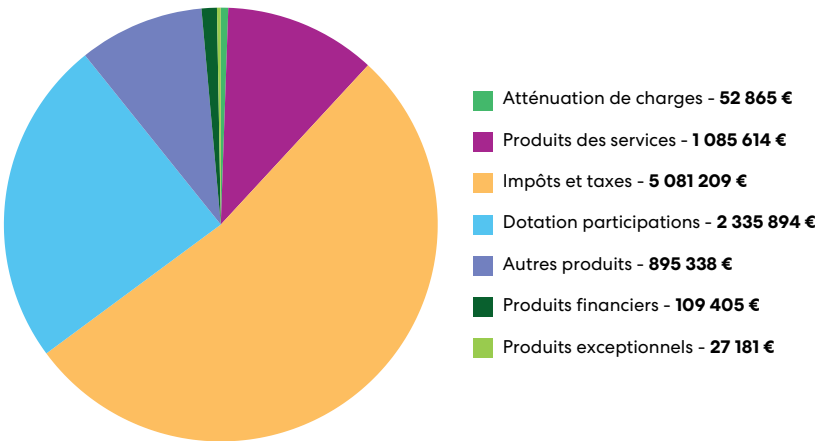
FONCTIONNEMENT

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent en 2025 à 9 593 212 €, elles étaient de 9 772 423 € en 2025

Les recettes réelles de fonctionnement se montent à 9 587 509 €.

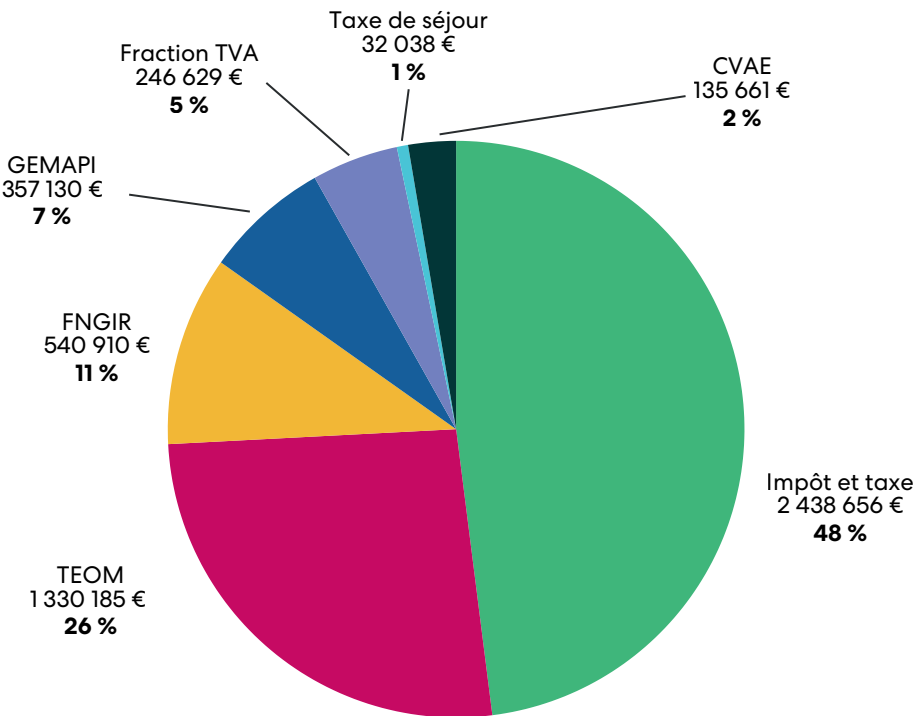
► Structure des recettes réelles de fonctionnement

Elles excluent les reprises sur amortissements et provisions, les produits liés à des cessions d'actifs, la quote-part de subventions d'investissement transférées au compte de résultat, les travaux en régie.



► Structure des produits de fiscalité

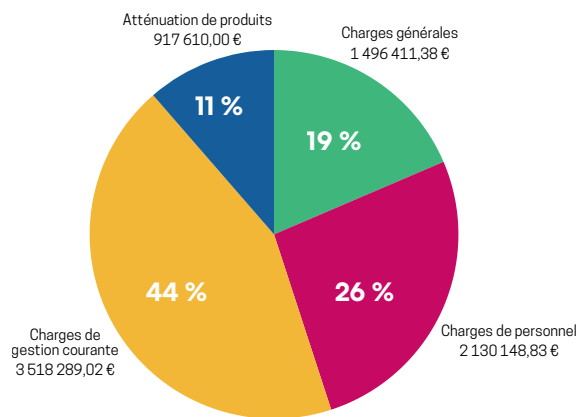
La Communauté de Communes Maurienne Galibier vote un taux additionnel à ceux votés par les communes membres pour les quatre taxes directes locales. Elle a opté pour la fiscalité professionnelle de zone (FPZ) prélevée sur la ZAE des Cèillettes à Saint-Martin-la Porte qu'elle a aménagée. Elle lève la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Pour mémoire, la CCMG perçoit la TEOM et la reverse au SIRTOMM qui gère cette compétence à l'échelle de la Maurienne. (voir page 14 pour le détail de dépenses courantes)



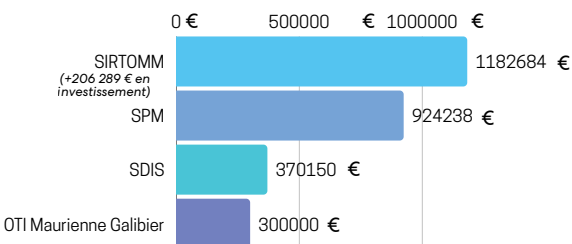
Les dépenses de fonctionnement totales s'élèvent à 8 813 960 € en 2025.

Charges ou dépenses courantes	8 062 469 €
Charges ou dépenses financières	122 876 €
Charges exceptionnelles	5 149 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	8 190 485 €
Opération d'ordre (amortissement)	623 476 €
TOTAL	8 813 960 €

► **Structure des dépenses courantes : 8 062 469 €**



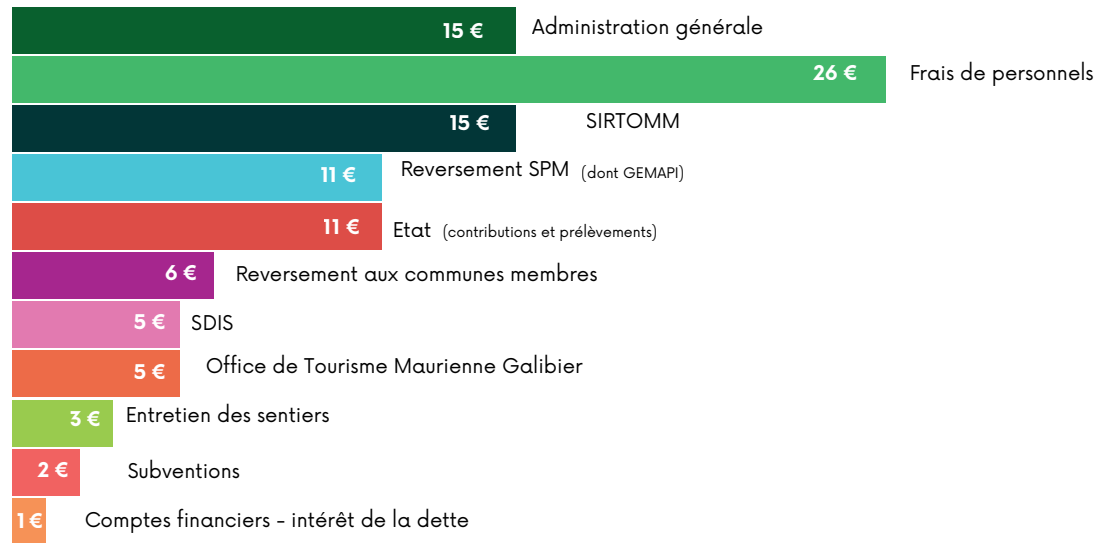
En terme de structure, les charges de gestion courante représentent le principal poste de dépenses pour **44 %**, soit **3 518 289 €**.
Elles comprennent entre autres les contributions versées à d'autres structures :



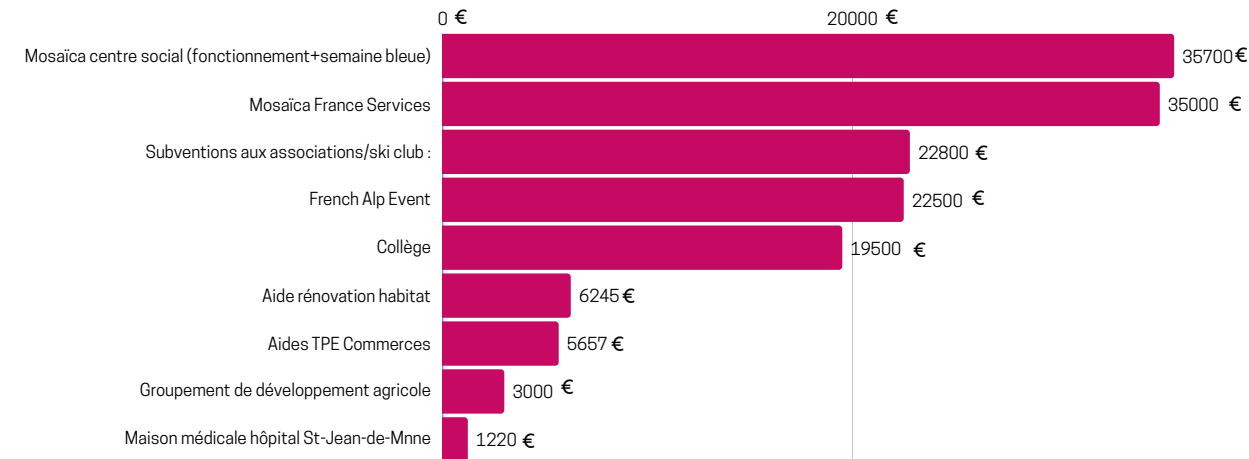
Les dépenses de personnel représentent le 1er poste de dépenses **26%**, soit **2 130 149 €**, sans les atténuations.
Les charges générales représentent **19 %**, soit **1 496 411 €**.
Les atténuations de recettes (prélèvements obligatoires) s'élèvent à **917 610 €** en 2025, soit **11 %** des recettes.
Ce montant est principalement composé du FPIC pour **362 393 €**, de la contribution au redressement des comptes publics pour **282 775 €** et de la Compensation Part Salaires (CPS) pour **256 858 €**.

Comment la CCMG répartit-elle ses dépenses ?

Sur **100 €** de recettes de fonctionnement courantes du budget principal en 2025 :



Les subventions versées ont représenté un montant de dépenses de **146 502 €** dont :



INVESTISSEMENT

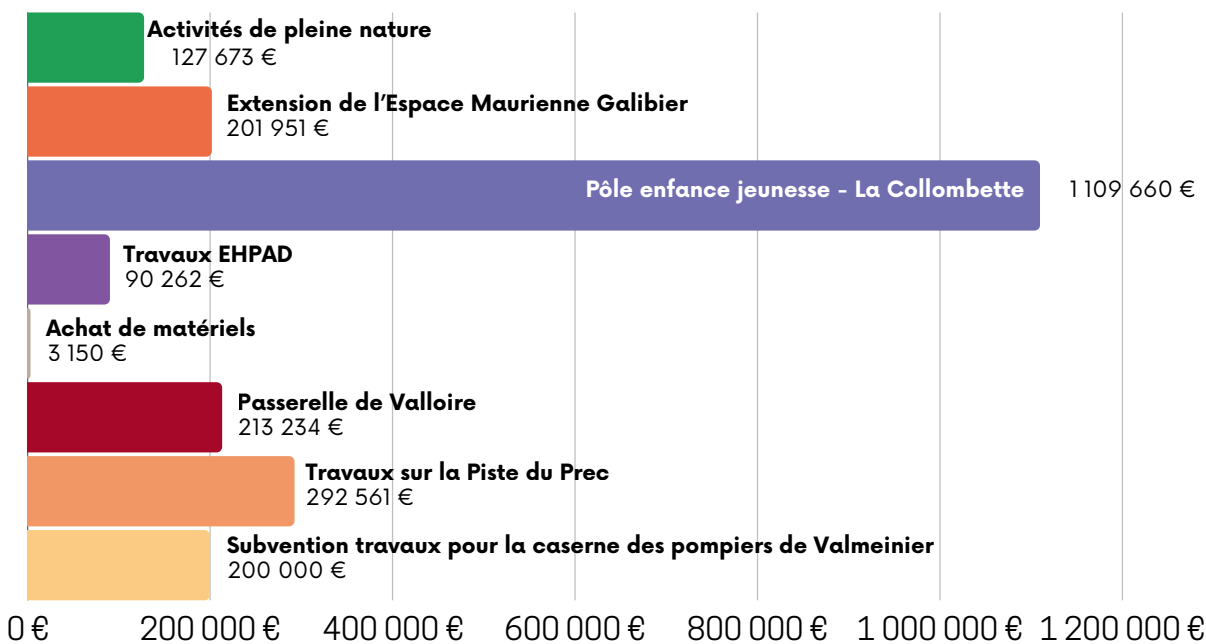
La section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la collectivité.

Pour les dépenses, il s'agit entre autres de travaux, aménagements, acquisitions et également des remboursements des sommes empruntées.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2025 S'ÉLÈVENT À 2 908 294 €

Dont :

- 2 089 096,83 € d'opérations d'équipement
- 200 000 € de subvention d'équipement versée
- 26 720 € de ré-imputation comptable de subvention
- 586 774,03 € de dépenses financières - remboursement emprunt
- 5 702,80 € d'opérations d'ordre



Fin 2026, les restes à réaliser en dépenses seront repris pour 3 752 365€.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2025 S'ÉLÈVENT À 4 215 560 €

Dont :

- 2 807 051,44 € d'opérations réelles
- 623 475,51 € d'opérations d'ordre (amortissements et charges financières à répartir pour le fonds de soutien à la renégociation de dette)
- 785 033,49 € de résultat d'investissement antérieur reporté

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'État, de la Région, du Département, de l'Europe ...)
- Le FCTVA
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement),
- Les emprunts

Le montant des subventions est lié à l'avancement des projets en investissement et suit leur rythme de réalisation.

Aussi, pour 2026, les restes à réaliser en recettes seront repris pour 2 084 840 €.

Les principales recettes réalisées par opération :

Opérations	Budgets 2025	Réalisé 2025	Reste à réaliser
1701 CUISINE GARDERIE SUBV CAF	37 000 €	-	37 000 €
1702 VIA FERRATA	-	-	-
1704 SCHEMA COHERENCE SENTIERS	-	-	-
1707 ESPACE MAURIENNE GALIBIER	-	-	-
1903 VALORISATION FORT DU TELEGRAPHE	-	-	-
202004 SENTIER DECOUVERTE TELEGRAPHE	-	-	-
202102 RESTRUCTURATION LA COLOMBETTE	1 428 086 €	689 324 €	745 640 €
202103 ITINERAIRES VTT	45 400 €	45 400 €	-
202202 PISTE DU PREC	442 400 €	-	442 400 €
202205 SCHEMA DE COHERENCE APN	21 800 €	-	9 835 €
202301 SENTIERS COULEUR DU TEMPS	39 600 €	36 709 €	-
202302 PASSERELLE DU RIEU SEC	200 000 €	230 187 €	-
202306 EXTENSION EMG	750 000 €	-	750 000 €
202308 HABITAT INCLUSIF	64 000 €	-	-
202401 REHABILITATION MAISON DE L'ENFANCE	40 000,00 €	-	-
202402 PASSERELLE VALLOIRE	74 755,00 €	-	74 755,00 €
202405 APN SENTIERS ADAPTES	6 250,00 €	-	6 250,00 €
202406 APN ESPACE TRAIL	32 560,00 €	-	18 960,00 €
202407 APN PORTES D'ENTREE	45 600,00 €	-	-
202409 BATIMENT DES CULEES	280 000,00 €	-	-
202501 TOUR DU BREQUIN	76 120,00 €	-	-
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	3 546 571,00 €	1 001 622,08 €	2 084 840,00 €

LES RECETTES FINANCIÈRES EN 2025 S'ÉLÈVENT À 1 776 129 €

On trouve dans ce chapitre, le fonds de compensation de la TVA qui est rythmé en fonction de l'avancement des opérations d'investissement pour **246 923 €**.
Une partie du résultat de fonctionnement est affecté pour couvrir le financement de la section d'investissement, soit **1 129 000 €**.
Une prêt de trésorerie est versé par la CAF Savoie à hauteur de **400 000 €**, afin de permettre le financement des travaux du Pôle Enfance Jeunesse à la Collombette.



FAITS MARQUANTS 2025

- **Recrutement** en avril d'une chargée de mission « **commerce et activité économique** » ;
- **Organisation de la Foire aux Plantes** dévolue à la CCMG, en collaboration avec les services de la mairie de St Michel et de l'OTI, **mobilisant** au-delà du Pôle Développement **tous les agents volontaires sur le week-end** ;
- Accueil de **2 apprenties** sur les sites **Petite Enfance** de Valloire et Saint Michel ;
- **Ouverture** en juillet du Pôle Enfance et Jeunesse de **la Collombette** ;
- **Achèvement du cycle de formation** destiné aux managers et **démarrage** d'un cursus à l'attention des **agents de développement** ;
- **Recrutement** en décembre d'un **nouveau DGS** suite au **départ en retraite** de la directrice en poste depuis 35 ans.

PERSPECTIVES 2026

- Transition avec l'installation dans ses fonctions du **nouveau Directeur Général des Services** ;
- Recrutement d'un.e **responsable technique** à compter de mars, en charge de la **gestion des bâtiments** et des **travaux** ;
- **Reconduction** du poste de cheffe de projet "**transition territoriale**" avec le soutien du **programme LEADER** ;
- Poursuite du **cycle de formation "rôle et postures des chef.fes de projet et chargé.es de mission"** à destination des agents de développement du territoire ;
- Phase opérationnelle du **chantier d'extension** de l'Espace Maurienne Galibier dans le but de créer de **nouveaux bureaux** pour l'OTI et la CCMG, ainsi que des **salles de réunion** et une **salle du personnel** adaptée aux effectifs.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les **recrues** de l'année 2025 ont été présentées lors de la **réunion interservices** au pôle Enfance et Jeunesse de la Collombette, dans l'objectif de favoriser la cohésion et dans la bonne humeur.



BUDGET ET RÉMUNÉRATION

Les charges de personnel représentent **24 %** des dépenses de fonctionnement.

**Budget de
fonctionnement***

8 813 960 €

**Charges de
personnels***

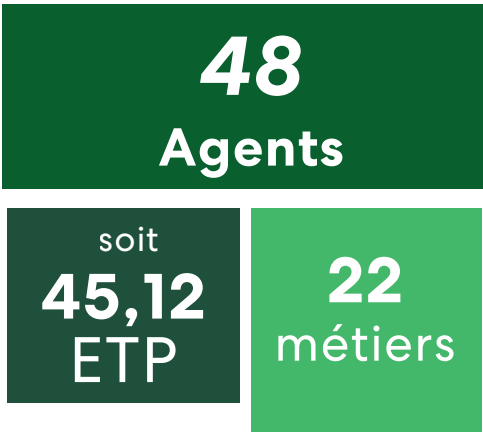
2 130 149 €



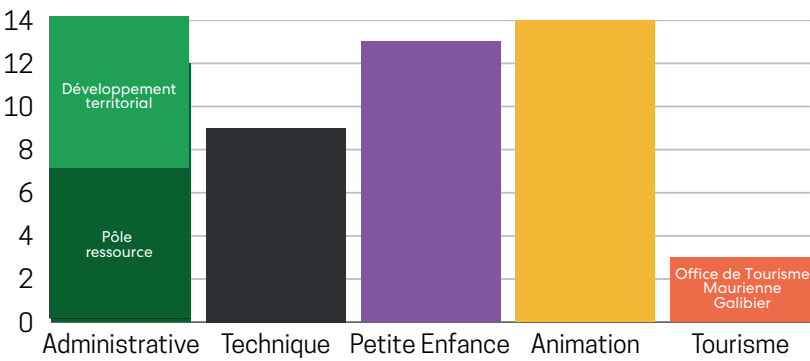
soit, **24,16 %**
des dépenses de
fonctionnement

*Montant global du budget

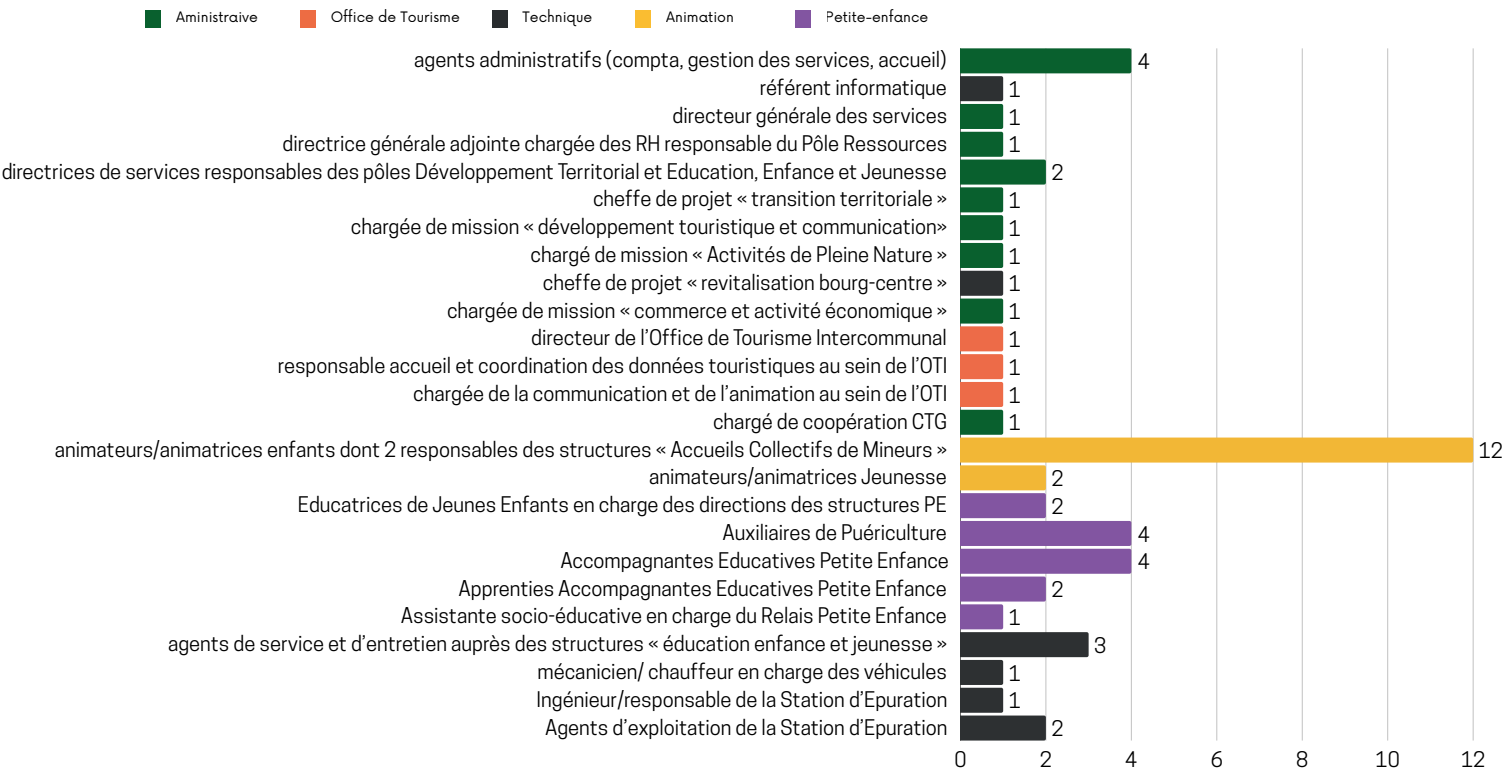
LES AGENTS DE LA CCMG



RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE

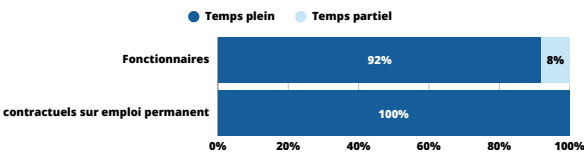


RÉPARTITION DES AGENTS

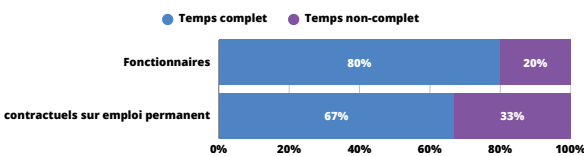


TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS PERMANENTS

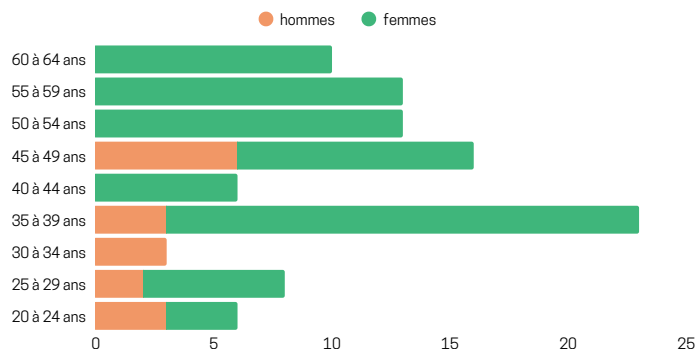
RÉPARTITION DES AGENTS À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL



RÉPARTITION DES AGENTS À TEMPS COMPLET OU NON COMPLET



ÂGES DES AGENTS SUR EMPLOI PERMANENT



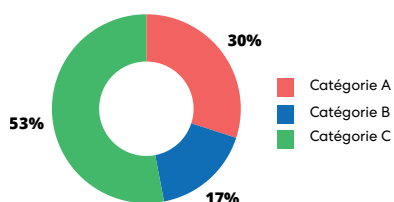
La moyenne d'âge des agents de la collectivité est de **45 ans**.

→ Les fonctionnaires : **46,2 ans**

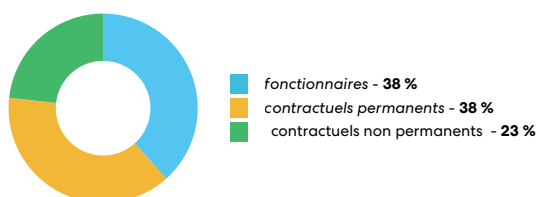
→ Les contractuels sur emploi permanent* : **43,5 ans**

**hors emplois saisonniers*

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT



ET EN IMAGES :

Visite de la **valorisation du fort** et de la **création du sentier du Télégraphe** comme **expérience immersive** dans l'élaboration d'un projet de territoire par et pour les agents de la CCMG (avec la participation de Mr Martin, guide du patrimoine, pour un volet "historique" très apprécié)

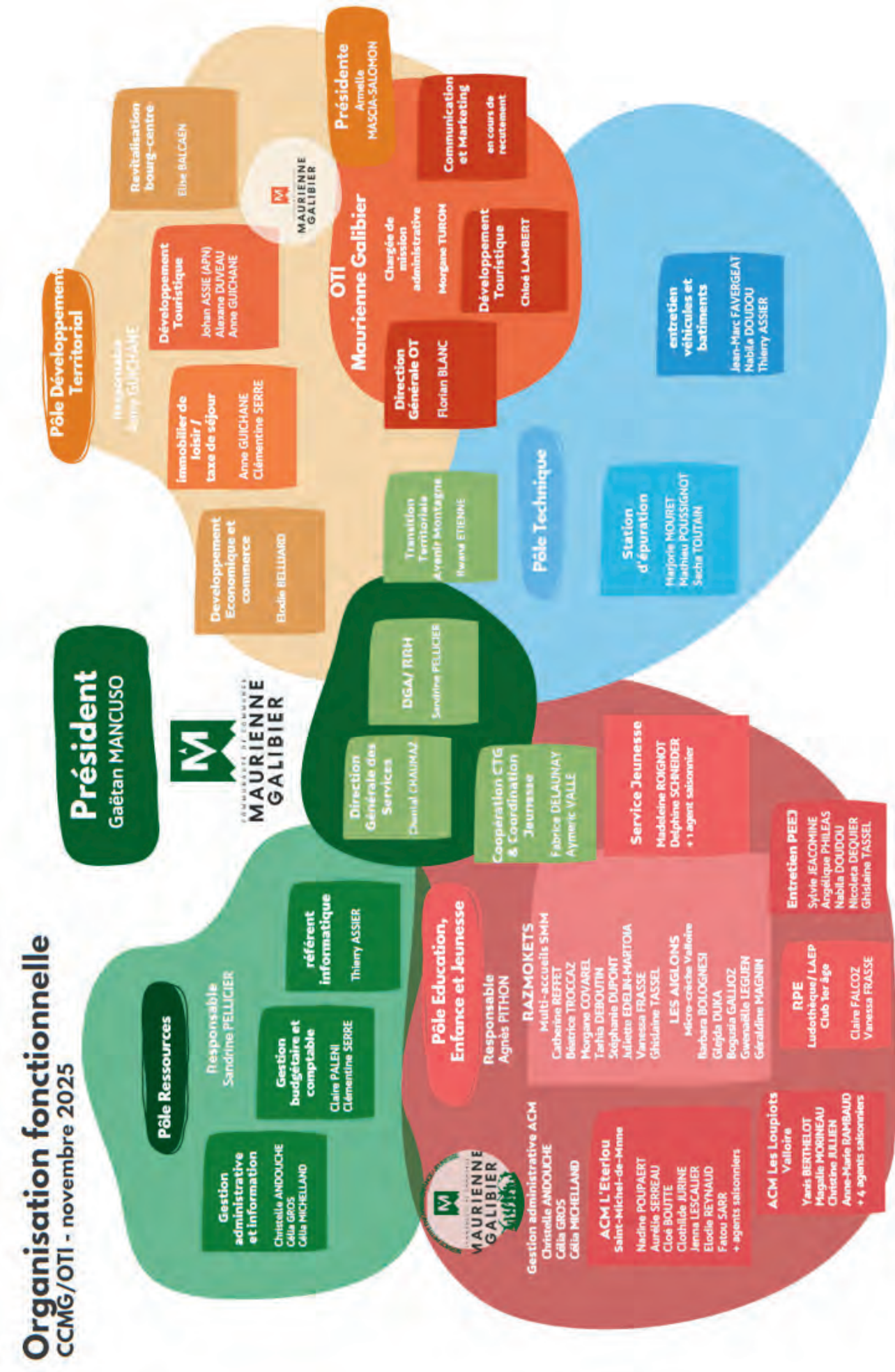


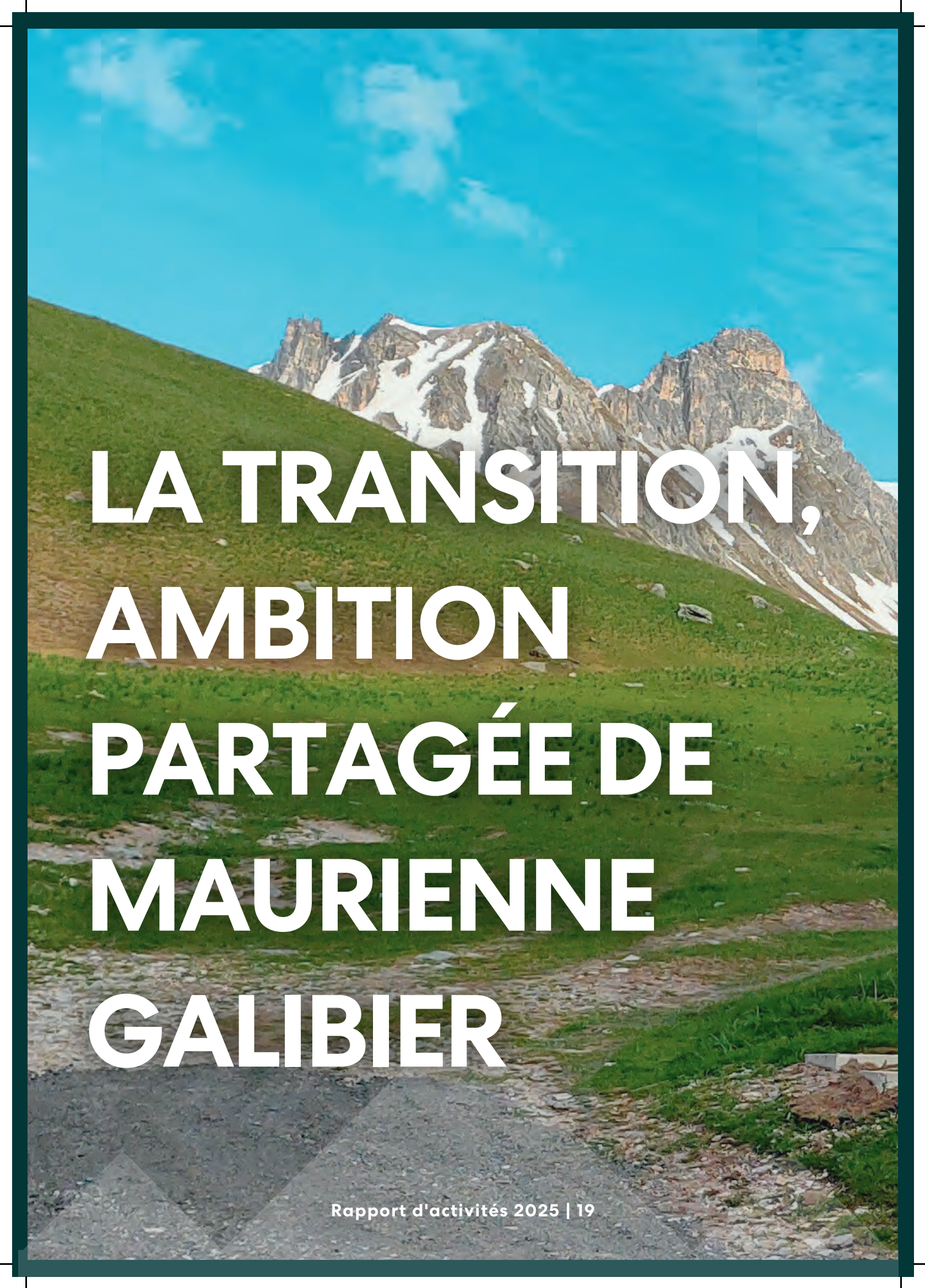
Un **cycle de formation** a été mené en collaboration avec le **cabinet Synpeak** pour accompagner les managers dans le **renforcement de leur posture managériale** et l'**amélioration de l'efficacité organisationnelle** de leurs équipes. Ce programme visait à outiller les participants avec des **compétences clés** pour optimiser leur **leadership** et la **performance collective**. Son achèvement marque une **étape importante** dans le développement des **pratiques managériales** au sein de notre structure.



Lors de la **cérémonie des vœux de janvier 2025**, des **médailles** ont été remises aux **employés de la CCMG** pour **honorer leur fidélité** et leur **engagement** au sein de la collectivité. Cette reconnaissance récompense les agents ayant **accompli un nombre d'années de service remarquable**, soulignant ainsi leur **contribution précieuse**.

ORGANISATION FONCTIONNELLE CCMG/OTI
NOVEMBRE 2025





LA TRANSITION, AMBITION PARTAGÉE DE MAURIENNE GALIBIER



LA VISION À L'HORIZON 2027

EN 2027, LE TERRITOIRE MAURIENNE GALIBIER SERA :

- Une destination **multi-pratiques** et multi-activités où les **usages touristiques** et récréatifs diversifiés et désaisonnalisés se mêlent avec les **usages résidentiels** et **agricoles**, au service de la satisfaction de ses clientèles, et reconnue pour la qualité de **ses patrimoines**, de ses paysages, et de ses **écosystèmes**.
- Un territoire engagé dans un **processus fort de décarbonation** de son économie qui maintient sa forte attractivité en **adaptant son modèle économique** aux conséquences du changement climatique et en entamant **une transition pour ne plus dépendre de la seule ressource en neige**.
- Une destination **forte, unie, complète et diversifiée** qui pilote son développement et sa diversification selon des méthodes et des **principes participatifs et ouverts**, répondant réellement **aux attentes et besoins de la diversité d'acteurs de son écosystème touristique**.

STRATÉGIE : LES OBJECTIFS

Premier objectif de notre stratégie : **diversifier les activités touristiques**

pour **lisser l'attractivité** de la destination et ainsi permettre au public familial de découvrir le territoire et les milieux fragiles qui le composent sans leur nuire. Ainsi, le devenir du tourisme sur Maurienne Galibier passera par le **cumul d'activités différenciantes et accessibles**.

La **satisfaction des clientèles**, garante de la bonne image du territoire, nécessitera la **qualification de l'ensemble du parcours client** pour que chacun trouve au sein de la destination ce dont il a besoin, là où il en a besoin.

Les **effets du changement climatique** impactent directement les écosystèmes, la biodiversité, le cycle de l'eau... Les efforts viseront à **mieux comprendre** ces impacts sur notre territoire et à quantifier sa propre participation dans le réchauffement climatique global. Fort de ces acquis, il s'agira ensuite d'inscrire le territoire dans une **démarche d'exemplarité** par un **processus d'adaptation** de son économie touristique d'une part, et dans un **processus d'atténuation** des impacts d'autre part, par des actions en faveur de la **performance** et de la **sobriété énergétique** et des **mobilités alternatives** notamment.

Le pilotage de cette stratégie est un marqueur fort de la **volonté des acteurs à donner davantage de corps à la destination** Maurienne Galibier et de renforcer le **lien indissociable** entre les communes d'altitude et le fond de vallée. Il s'agit donc d'**accompagner l'évolution de la gouvernance** de la destination vers un **fonctionnement collaboratif**, partagé et **intégré, en se dotant des outils au service de l'avenir du territoire** Maurienne Galibier

DES PROGRAMMES POUR ACCOMPAGNER LA CONCRETISATION DES PROJETS

Pour concrétiser les objectifs ambitieux de sa stratégie, le territoire bénéficie de deux “outils” : Avenir Montagnes Ingénierie et le Contrat Espace Valléen.



Avenir Montagnes Ingénierie : dernière année d’accompagnement

Maurienne Galibier a bénéficié depuis 2021 du programme national “Avenir Montagnes Ingénierie” pour concrétiser sa politique de transition adaptée aux enjeux écologiques et de diversification touristique du territoire. Malgré la fin du programme en 2025, les élus ont validé la poursuite d’un poste dédié à la mise en oeuvre de la Feuille de Route Mobilités, du pilotage du programme TETE et des actions en faveur de l’agriculture et des circuits courts.



Le Contrat Espace Valléen Maurienne Galibier 2021 - 2027 : au service de la diversification et de l’excellence touristique

Cette dynamique de **transition** s’applique avec force dans les projets touristiques. Ainsi le **contrat Espace Valléen** oeuvre lui aussi au déploiement des actions de diversification et d’amélioration continue de l’offre touristique du territoire. Il permet le déploiement de ces actions nourrissant la diversification et la transition touristique, portées par la CCMG et ses communes membres sont soutenues par le partenariat (État, Région, Département et Europe). C’est déjà la 2ème génération pour Maurienne Galibier, qui bénéficie aussi de la force d’un réseau de 39 territoires “Espaces Valléens” dans les Alpes, permettant de s’inspirer ou de comparer des réflexions ou des projets.

LE COMITÉ DE PILOTAGE CONJOINT, ORGANE CENTRAL DE PILOTAGE STRATÉGIQUE



Le **Comité de Pilotage** du 24 avril 2025, a permis de revenir sur les projets réalisés et de tirer les perspectives d’actions pour la suite. Organisé à Orelle, ce moment de travail a aussi permis de mettre en valeur le **EviHob’**, un projet exemplaire terminé en 2025.

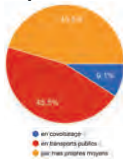
La CCMG a proposé une **solution de mobilité partagée** pour se rendre au COPIL à Orelle. Ainsi les partenaires ont joué le jeu au côté d’élus locaux en misant sur l’intermodalité (train, navette).

Une action faisant écho au projet de liaison entre la gare de Saint-Michel-de-Maurienne et la Télécabine d’Orelle, dans le cadre de la convention de partenariat avec la Région.



partenaires représentant le Département, la Région et le Massif des Alpes qui ont joué le jeu !

solutions de déplacement



“ La solution proposée a été fortement appréciée par les partenaires, une initiative exemplaire et à reproduire pour des prochaines réunions. ”



**DE LA STRATÉGIE AUX
RÉALISATIONS : LE TERRITOIRE
EN MOUVEMENT POUR SA
RESILIENCE**

FAITS MARQUANTS 2025

- Réalisation de **2 études** sur l'**adaptation climatique** et **ressource en eau** ;
- Lancement de la ligne saisonnière **S42 St-Michel <-> Orelle** pour l'hiver 25-26 ;
- Début du **Savoir Rouler A Vélo** (SRV) dans les écoles du territoire ;
- Enquête sur la **sécurisation du Télégraphe** ;
- Délibération en faveur du **Schéma des Aménagements Cyclables de la Maurienne** ;
- Engagement dans le programme **Territoire Engagé Transition Ecologique** (TETE) ;
- Fin du **programme AMI** en décembre.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Poursuite du poste **chef de projet transition** ;
- ▶ Définition du **programme d'actions agricoles** en lien avec la stratégie alimentaire du SPM ;
- ▶ Travaux de **marquages au sol sur la route du Télégraphe** (sécurisation) ;
- ▶ Mise en place de **panneaux de sensibilisation aux réflexes de conduite** sur la RD906 avec les usagers ;
- ▶ **Bilan** et 2^{ème} saison d'hiver d'expérimentation de la **navette S42** ;
- ▶ Mise en œuvre du **programme TETE** diagnostic et feuille de route ;
- ▶ Poursuite du **SRAV** printemps 2026.

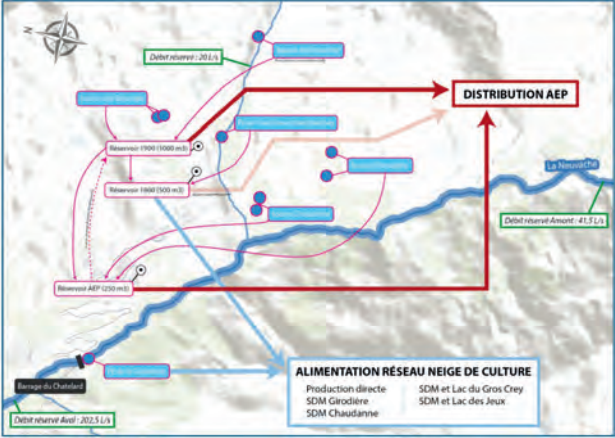
RESSOURCE EN EAU

Une **étude complémentaire** du travail initié sur les effets du changement climatique sur la ressource en neige et en eau du territoire a été **réalisée sur l'ensemble de la commune de Valmeinier** (55 km²) en 2025, à l'aide du modèle hydrologique spatialisé MORDOR-TS de l'Isère, développé par **EDF-DTG** pour simuler les débits et la disponibilité de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant. Le périmètre étudié comprend notamment le bassin versant alimentant les captages d'eau potable de la commune, traversée par le torrent de la Neuvache.

Les **résultats** indiquent que la **ressource en eau devrait rester globalement suffisante** pour **garantir les besoins en eau potable** et le maintien des débits écologiques à moyen et long terme (2050). Toutefois, des **tensions** pourraient apparaître en **période d'étiage estival**, particulièrement sur les torrents de la Neuvache et des Marches, avec une vigilance accrue à l'horizon lointain (2085).

L'alimentation en **eau potable** demeure **globalement sécurisée**, tandis que les **prélèvements destinés à la neige de culture** restent fortement **dépendants de la disponibilité de la ressource**, notamment au niveau de la prise d'eau de la **Girodière** et du respect des débits réservés du Torrent des Marches.

COÛT ÉTUDE
COMPLÉMENTAIRE
45 600 €



LES ENJEUX DE LA MOBILITÉ DURABLE

Sécurisation de la route du col du Télégraphe

Dans un contexte de transition écologique renforcée et d'évolution des besoins en mobilité, la Communauté de Communes Maurienne-Galibier poursuit en 2025 une stratégie ambitieuse visant à améliorer les déplacements et à renforcer la résilience du territoire.

En 2025, l'enquête menée auprès des usagers de la route du col du Télégraphe a mis en évidence une forte préoccupation autour du partage de la route entre cyclistes, motards, automobilistes et poids lourds. Les principaux risques identifiés concernent les dépassements sans visibilité, les vitesses inadaptées, les trajectoires en virage et le non-respect des règles de circulation, dans un contexte de fréquentation touristique élevée. À la suite de cette concertation, la CCMG et ses partenaires engageront en 2026 des travaux de sécurisation ainsi qu'une campagne de sensibilisation destinés à favoriser une meilleure cohabitation entre les usagers.



APPEL AUX RETOURS D'EXPÉRIENCES

Vous êtes usagers de la route du Télégraphe (D902)?
Conducteurs de véhicules légers (voiture ou moto), de transports en commun, de poids lourds ou encore habitués du cyclisme sur les cols mythiques!
Drivers (car, motorcycle, camping car, bus, heavy vehicle) & Cyclists

We need your feedback

RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE "COL SÉCURISÉ"

5 MIN

Votre avis est précieux pour nous aider à créer des outils de sensibilisation à la conduite en montagne et sur route de col
Your opinion is crucial in helping us create tools to awareness about driving in the mountains and on mountain passes

Mise en place de la nouvelle navette S42

La nouvelle navette hivernale entre Saint-Michel-de-Maurienne et Orelle est mise en place en partenariat avec la Région-Auvergne-Rhône-Alpes (en tant que AOM), la Communauté de communes Maurienne Galibier, les communes de Saint-Michel-de-Maurienne et d'Orelle, la Société des Télécabines d'Orelle (STOR), la SNCF TER et les Offices de tourisme d'Orelle et de Maurienne Galibier.

Coût navette

129 622 €

sur 2 ans



Pour sa première saison hivernale, la navette S42 a enregistré 1 098 voyageurs, avec une fréquentation principalement concentrée sur les vacances de février et les week-ends.

Si les résultats demeurent modestes au regard du potentiel de la liaison, ils confirment néanmoins l'existence d'un besoin pour une offre de mobilité alternative à la voiture à destination de la station.

Le dispositif d'intermodalité avec les TER a également permis la délivrance de 307 contre-marques directement à bord des cars, ouvrant droit à la gratuité de la navette aux voyageurs ferroviaires et une réduction de 15 % sur le forfait journée de ski Orelle-Val Thorens.

Les retours recueillis auprès des usagers mettent en avant l'utilité du service, tout en soulignant un déficit de notoriété et une compréhension parfois insuffisante de l'offre, qui constituent les principaux axes d'amélioration identifiés pour les prochaines saisons.



LE CONTRAT ESPACE VALLÉEN : DIVERSIFICATION ET EXCELLENCE TOURISTIQUE

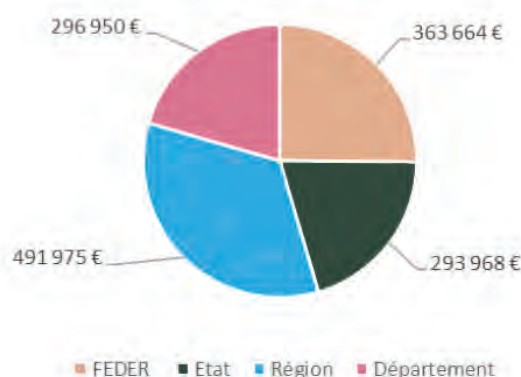
FAITS MARQUANTS 2025

- ▶ Livraison du **positionnement touristique et stratégie marketing** des 4 marques du territoire : **Orelle, Valloire, Valmeinier et Maurienne Galibier** ;
- ▶ Renouvellement pour 3 ans du **Contrat Cadre de prestations de services** entre la SPL Maurienne Galibier Tourisme et la CCMG
- ▶ Fin de la 2ème génération de la **Politique Immobilier de Loisir** ;
- ▶ Organisation de la **Foire aux Plantes 2025**, au croisement de l'attractivité et de dynamisation du territoire.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Montée en compétence de tous les agents sur la **méthode Design Thinking**, pour **améliorer la compréhension de nos clientèles** et enchanter leurs expériences ;
- ▶ Démarrage du **projet VIALPS**, itinéraire transfrontalier à vélo ;
- ▶ Lancement d'un projet de **sentier thématique autour des aménagements RTM**, dans la forêt domaniale du Pas du Roc (*Saint-Michel-de-Maurienne*) ;
- ▶ **Rencontres Alpines** en septembre 2026 : Comité de Massif, rassemblement des 39 Espaces Valléens , formations... 3 jours de travail et de rencontres au service des Alpes.

Montant des subventions perçues
(Perçues/obtenues)



Montant total des subventions : **1 446 557 €**
soit un taux de subvention moyen de 51%

coût total des
projets démarrés :

2 836 870 €

Le Contrat Espace Valléen
accompagne le territoire pour un
montant total de

1 446 557 €

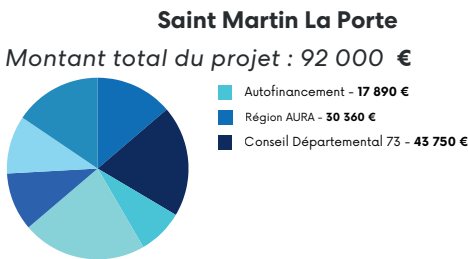
15

projet achevés

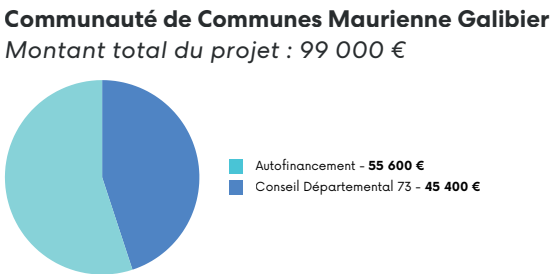
PROJETS ACHEVÉS EN 2025
« ESPACE VALLÉEN MAURIENNE GALIBIER 2021 – 2027 »



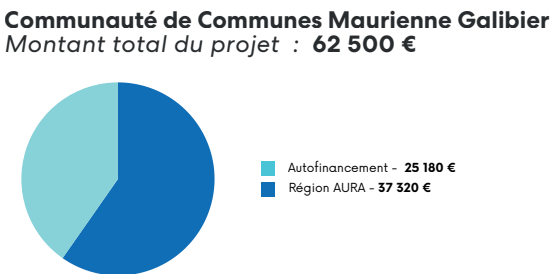
SENTIER DE DÉCOUVERTE SENSORIELLE



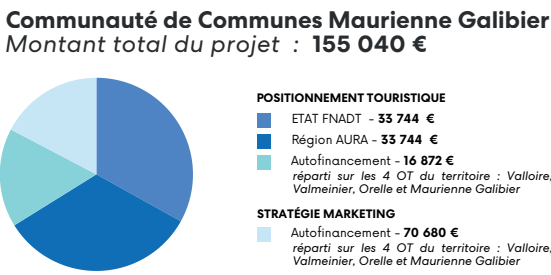
METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DE COHÉRENCE APN :
FINALISER LES AMÉNAGEMENTS VTT



METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DE COHÉRENCE APN :
FINALISER LES VIA FERRATA DU TÉLÉGRAPHE



POSITIONNEMENTS TOURISTIQUES ET STRATÉGIQUES MARKETING
DES QUATRES DESTINATIONS MAURIENNE GALIBIER



ZOOM SUR...

LES POSITIONNEMENTS TOURISTIQUES ET STRATÉGIES MARKETING DES QUATRE DESTINATIONS MAURIENNE GALIBIER



Il s'agit ici, d'une **réflexion collective** pour la **définition du positionnement touristique des quatre destinations** : Orelle, Valloire, Valmeinier, Maurienne Galibier afin d'en décliner les **stratégies marketing**.

avec l'accompagnement des prestataires :



Maurienne Galibier a souhaité **donner davantage de corps** à ses destinations, sans perdre les identités et les fonctionnements spécifiques des stations qui la composent. Le **déploiement de stratégies concertées** et d'**actions mutualisées** ont permis de faire **évoluer la gouvernance** de la destination vers un **fonctionnement collaboratif, partagé et intégré**, nécessaire à l'avenir touristique du territoire. Cette articulation essentielle entre les **stations d'altitude** et la **vallée** se renforce dans chaque projet commun. **Ce lien est reconnu par les habitants, les professionnels, les élus. Il est visible pour nos visiteurs.**

Cette **approche collective** a permis une **communication plus lisible**, une **appropriation plus large des marques** et, une amélioration de l'**attractivité** et de la **fréquentation du territoire**.



LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

L'année 2025 a permis de lancer de nouveaux projets en lien avec notre stratégie touristique.

FAITS MARQUANTS 2025

- Passation des marchés d'entretien courant des sentiers de randonnée ;
- Reconstruction de la passerelle du Diable à Valloire (traversée du Rieu Pessin) ;
- Travail autour de la conciliation des usages, grâce à une mission de stage, mise en œuvre des préconisations sur 2 sites de l'Adret : construction d'une méthode basée sur la compréhension des besoins de chacun ;
- Poursuite du projet de création d'une itinérance pedestre « le Tour du BREQUIN » ;
- Poursuite du projet "Enchanter l'Expérience Trail en Maurienne Galibier"

PERSPECTIVES 2026

- Renouveler les marchés de travaux d'assise et d'aménagement de sécurité ;
- Réfection du balisage des itinéraires pedestres Stage de 6 mois sur la conciliation des usages autour de la pratique du bivouac ;
- Mise en œuvre du plan d'actions « Enchanter l'expérience trail en Maurienne Galibier » ;
- Structuration des itinéraires du « Tour du Brequin », finalisation des solutions d'hébergement et schéma de services ;
- Renouvellement du contrat de maintenance de la via ferrata du Télégraphe ;
- Accueil du Concours des Machines, un événement pour les passionnés de l'Artisanat du vélo.

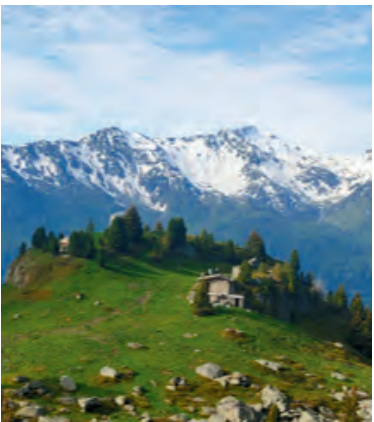
UNE MISSION PRINCIPALE : ENTREtenir ET AMÉNAGER LES SENTIERS DE RANDONNÉE DE MAURIENNE GALIBIER

COÛTS DE FONCTIONNEMENT

- 222 500 € relatif à l'entretien courant des sentiers (6 lots, AMO et balisage).
- 22 746 € pour la sécurisation et la maintenance de la Via Ferrata du Télégraphe

COÛTS D'INVESTISSEMENT

- 26 500 € pour l'aménagement de plateforme et traitement de la végétation,
- 61 200 € pour la mise en place d'équipements de confort, de sécurité et écoulement des eaux,
- 14 200 € pour la fourniture et la pose de signalétique,
- 225 000 € pour la passerelle du Diable de Valloire (MOE + travaux).



ZOOM SUR...

CONCILIER LES USAGES EN MAURIENNE GALIBIER



Le **développement** des **activités de pleine nature** et de l'**attractivité estivale** de Maurienne Galibier engendre nécessairement des rencontres plus fréquentes entre les différents usagers des espaces naturels.

Apprendre à vivre ensemble, voilà l'objectif de la démarche !

LES ENJEUX :

- Permettre la **pratique des activités de pleine nature** tout en respectant les fonctionnements, contraintes et vulnérabilités des sites et autres usagers du territoire.
- Comprendre « **les modes de fonctionnement et les contraintes de l'autre** » comme préalable indispensable.

Actions engagées en 2025

- **Accueil d'une stagiaire** dédiée pour renforcer la capacité d'analyse et d'animation sur le sujet.
- **Analyse comparative des actions** menées sur d'autres territoires afin de constituer une boîte à outils opérationnelle.
- **Analyse locale** pour recueillir les points de vue, attentes et contraintes des acteurs du territoire.
- **Test d'une méthodologie de conciliation** avec intervention directe de la CCMG auprès des acteurs concernés.



Enseignements clés

- **Aucune solution unique** ne permet de résoudre un conflit d'usage.
- Les **enjeux diffèrent** selon les **acteurs** (agriculteurs, pratiquants, élus, gestionnaires...) et les **spécificités du territoire**.
- L'**évaluation des actions** reste **rare** et **difficile**, faute de données précises.
- Les actions se déploient à **plusieurs échelles**, souvent **complémentaires**.

Méthode recommandée : le cas par cas

1. Principes **structurants**
2. **Neutralité de la posture** de l'intervenant.
3. **Rencontres directes** avec les acteurs pour **comprendre leurs réalités et contraintes**.
4. Identification partagée des **problèmes prioritaires**.
5. **Co-construction** d'une **solution adaptée** au contexte local, réaliste et acceptée.

Perspectives

Le second stage visera à capitaliser sur ces acquis et à franchir une nouvelle étape :

→ Une **montée en puissance** de la démarche de **résolution des conflits** au cas par cas, passant de l'**expérimentation** à une stratégie structurée et durable.



POLITIQUE IMMOBILIER DE LOISIR

FAITS MARQUANTS 2025

- ▶ Déploiement et diffusion du **Refuge du Loueur by Maurienne Galibier** ;
- ▶ Déploiement des **outils existants** ;
- ▶ Organisation de **webinaires et newsletters spécialisés** ;
- ▶ **Construction du “Petit Refuge du Loueur”**
- ▶ Déploiement de la plateforme de collecte de la **taxe de séjour et de l’offre de classement de meublés** par l’Office de Tourisme Maurienne Galibier.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Relance d’une **3^{ème} génération de la Politique Immobilier de Loisir** ;
- ▶ Finalisation de la **2^{ème} Convention pour le Logement des travailleurs Saisonniers** ;
- ▶ Déploiement du **label Accueil Vélo** par l’Office de tourisme Maurienne Galibier ;
- ▶ Rapprochement des **politiques communautaires** en faveur de la **rénovation et de la mobilisation** du parc de logements.

LES CHIFFRES DU REFUGE DU LOUEUR MAURIENNE GALIBIER



LE PETIT REFUGE DU LOUEUR

Ou comment capter l’attention des propriétaires de manière décalée !

Coût de l’opération : 0€ !

*Le petit refuge du loueur a été **produit par les équipes**, grâce à des talents manuels insoupçonnés... et beaucoup d’investissement lors des pauses dej’ !*

Retours d’expériences :

- L’outil est **pertinent, clair et visuellement parlant**.
 - Il facilite la **compréhension des enjeux de rénovation** et de **valorisation des meublés touristiques**.
- Mais, son impact reste limité sans médiation humaine.**

L’outil a fait le **tour des stations** durant l’été 2025, pour porter le discours autour de la **Politique Immobilier de loisir**.

Perspectives 2026 :

Continuer à **associer le Refuge** à des **temps d’animation humaine** et renforcer la **stratégie digitale** avec des **contenus réguliers, drôles et informatifs**.

Le petit plus :

Le Petit Refuge du Loueur sera utilisé dans le cadre du **lancement du programme de rénovation de l’habitat permanent**.



LA TAXE DE SÉJOUR

FAITS MARQUANTS 2025

- ▶ Lancement et déploiement de la **plateforme de déclaration en ligne** de la taxe de séjour ;
- ▶ **Simplification** et **sécurisation** des **démarches administratives** pour les hébergeurs ;
- ▶ Travail engagé sur le **renouvellement de la délibération** fixant les **nouvelles dispositions** de la **taxe de séjour** applicables en **2026**.

Instituée par la **loi du 13 avril 1910**, la taxe de séjour permet aux collectivités locales de **financer le développement touristique de leur territoire**.

Sur le périmètre de l'Office du Tourisme Intercommunal Maurienne-Galibier, elle est **en vigueur depuis le 1er janvier 2020**.

Elle est **perçue toute l'année** auprès des personnes de **plus de 18 ans** hébergées à titre onéreux et non résidentes des communes concernées. Le montant est fixé par **nuitée**, selon la catégorie d'hébergement, ou proportionnel au prix pour les logements non classés.

Les hébergeurs collectent cette taxe, qu'ils reversent soit :

- **à leur commune**, pour :
 - Valloire,
 - Valmeinier,
 - Orelle.
- **à la CCMG**, pour :
 - Saint-Martin-d'Arc,
 - Saint-Michel-de-Maurienne,
 - Saint-Martin-la-Porte.

Le **produit de la taxe de séjour** est exclusivement **dédié au financement du développement touristique** et à **l'amélioration de l'attractivité** de Maurienne-Galibier. Elle **contribue** ainsi à la **mise en œuvre des actions de diversification** et d'**amélioration de l'attractivité de la destination Maurienne Galibier**.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ **Entrée en vigueur des nouvelles modalités de la taxe de séjour** à compter du 1er janvier 2026, **adoptées** par délibération ;
- ▶ **Mise en place et diffusion d'outils** et de **supports de communication** à destination des hébergeurs ;
- ▶ Renforcement de l'**accompagnement des propriétaires** dans l'**utilisation de la plateforme** de gestion de la taxe de séjour.

CHIFFRES CLÉS

sur les communes de Saint-Martin-d'Arc, Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Martin-la-Porte

266 358
Nuitées sur les
3 communes



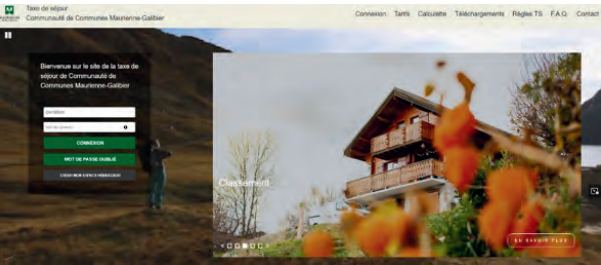
35 222,72 €
+ 18% depuis 2024
Total des recettes
collectées en 2025

part réservée
au
Département
(10%)
3 184,72 €

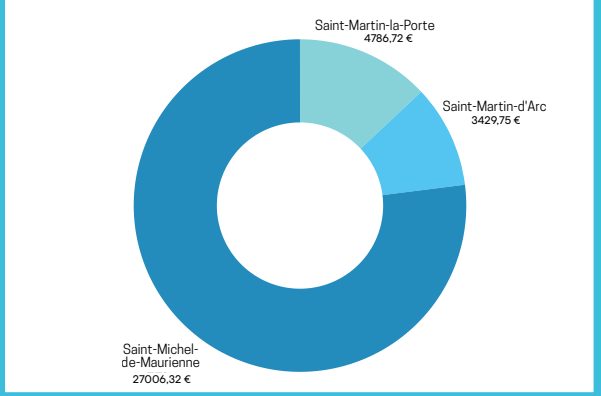
part allouée
à la CCMG
32 038 €

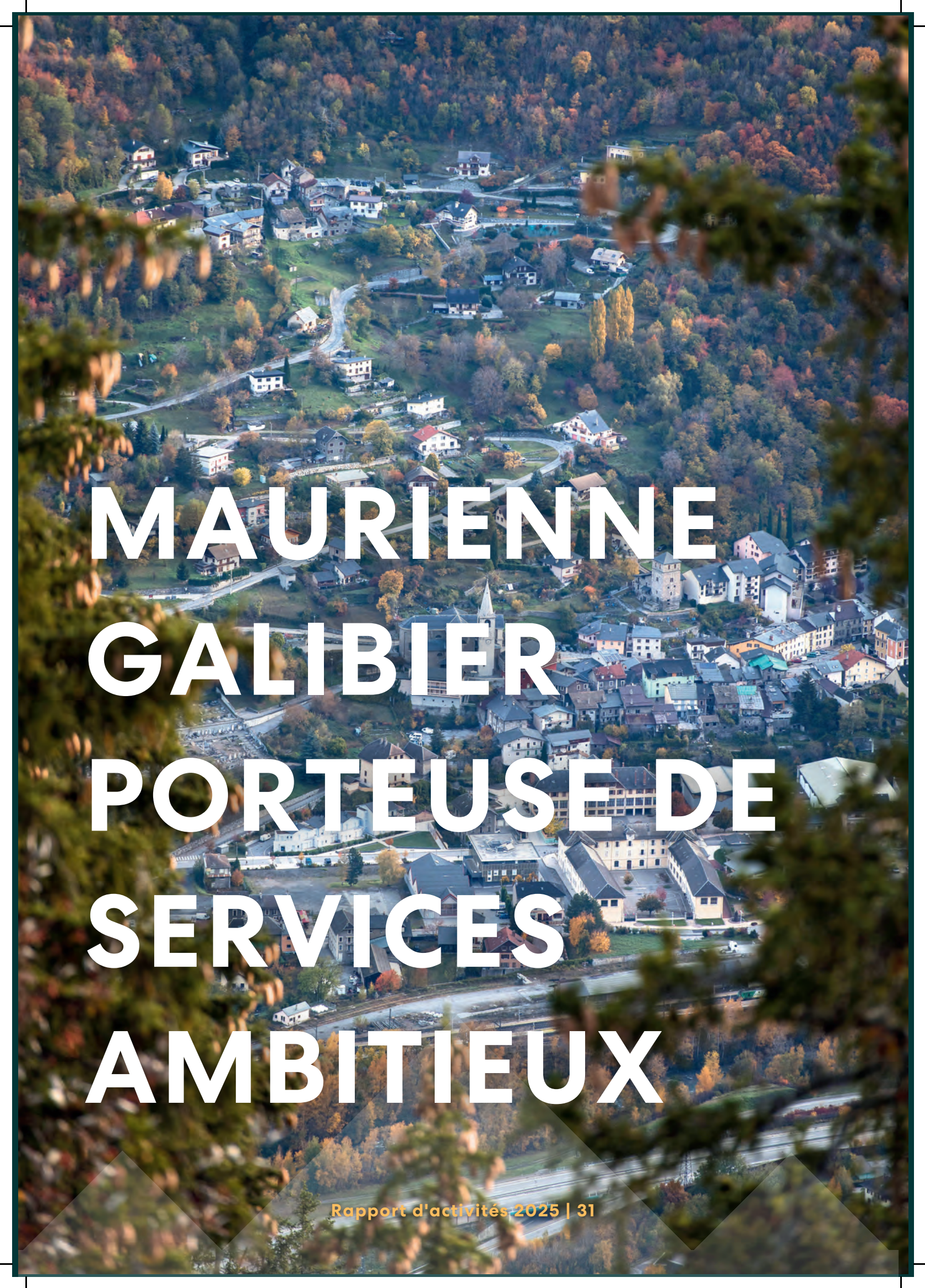
Lien site taxe de séjour :

www.taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/cc-maurienne-galibier



RÉPARTITION DES RECETTES PAR COMMUNES EN 2025 au sein de la CCMG



An aerial photograph of a village nestled in a valley, surrounded by dense forests with vibrant autumn foliage in shades of orange, yellow, and red. The village features a mix of traditional stone buildings and modern structures, with a prominent church spire. A winding road and a railway track are visible in the foreground. The text is overlaid in large, white, bold, sans-serif capital letters.

MAURIENNE GALIBIER PORTEUSE DE SERVICES AMBITIEUX



FAITS MARQUANTS 2025

- Organisation d'une **sortie ski** avec l'EHPAD en mars ;
- Mise en place d'**échanges mensuels** avec la **crèche de Saint-Michel** ou de l'**Eterlou** ;
- Travail avec un **zoothérapeute** pour un suivi abouti ;
- Réorganisation du **projet de vie des résidents** pour en améliorer la qualité et le suivi.

L'EHPAD DE LA PROVALIÈRE

- **Accueillir** les personnes dans le respect de leurs droits et libertés ;
- **Accompagner** les résidents dans un souci constant de maintenir l'autonomie, le lien avec sa famille et ses amis tout au long de leur séjour ;
- **Offrir un accompagnement** personnalisé de qualité adapté aux besoins et aux attentes du résident ;
- **Livraison de repas** livré à domicile.

TÉLÉ-ALARME



La CCMG porte un **service de téléprésence** sur les six communes du territoire dans le cadre de sa politique d'aide au maintien à domicile des personnes âgées.

51
utilisateurs
en 2025

- En fonction des revenus du foyer fiscal, la CCMG apporte une participation financière.

dont **13** ont bénéficié de l'aide de la CCMG en 2025

PERSPECTIVES 2026

- Poursuite de la **collaboration avec la mission locale** pour l'accueil de services civiques ;
- Continuer du développement des **échanges intergénérationnels** ;
- Poursuite de la **valorisation des espaces extérieurs** et des activités en plein air ;
- Continuité des **formations pour les équipes** sur la prévention des chutes ;
- Démarrage des études d'opportunités pour un **projet d'habitat inclusif** et pour la création d'un **service pôle de gérontologie**.

PREMIÈRE JOURNÉE SKI DE L'EHPAD

En **mars 2025**, l'EHPAD a organisé sa **première sortie au ski**, un moment historique pour l'établissement. Cette **initiative a marqué les esprits** par son côté **émotionnel** et **fédérateur** : résidents et équipes ont partagé une **expérience unique**, adaptée aux capacités de chacun, dans un cadre emblématique de Maurienne Galibier.

Cette journée a permis de :

- **Rompre la routine** en offrant une activité stimulante et dépayssante.
- **Renforcer le lien social** entre résidents, familles et personnel soignant.
- **Valoriser l'inclusion** en prouvant que l'âge ou les limitations physiques ne sont pas un frein à l'aventure.

Un **projet à renouveler** pour continuer à **créer des souvenirs inoubliables** et **promouvoir le bien-être** par des **expériences collectives**.



ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

FAITS MARQUANTS 2025

- Inauguration du **Pôle Enfance et Jeunesse de la Collombette** et aménagement dans les **nouveaux locaux** ;
- Organisation de la **Semaine Nationale de la Petite Enfance** ;
- Organisation de **Familles en fête** ;
- Installation du **Conseil Communautaire Jeunes** ;
- Organisation du **séjour PEEJ en Ardèche**.

PERSPECTIVES 2026

- Mise en place d'un **service unique** géré par le **Relais Petite Enfance** pour **informer et accompagner** les familles sur l'**offre d'accueil en Maurienne Galibier** ;
- Projet citoyen par le **Conseil Communautaire Jeunes** ;
- Organisation d'un **séjour PEEJ** sur la côte Atlantique pour les **enfants et jeunes du territoire**.

LE PÔLE EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Le PEEJ de la Communauté de Communes Maurienne Galibier, c'est **10 structures au service des enfants et des familles** de l'ensemble du territoire, accompagnées par des **professionnels de l'éducation** et de l'**animation**.

En lien avec les **partenaires du territoire**, le PEEJ agit pour une **continuité éducative**, un **soutien à la parentalité** et une **accessibilité pour tous**, au service de **toutes les familles** pour une **meilleure conciliation familiale et professionnelle**.

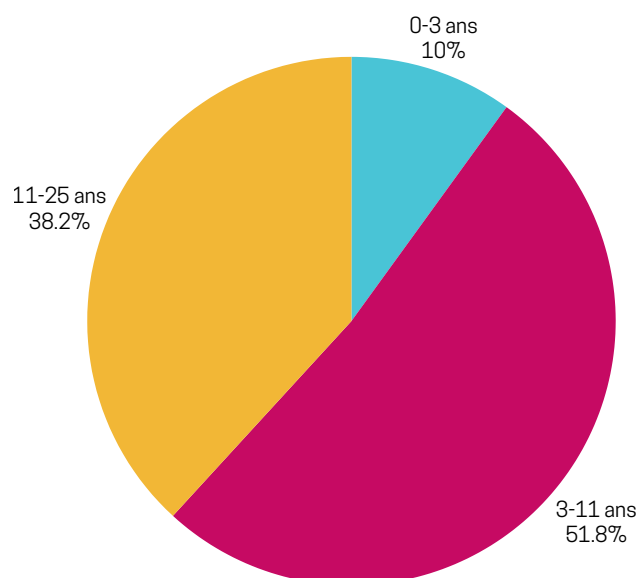
LES CHIFFRES CLÉS 2025

En **2025**, ce sont **361 jeunes** de 0 à 25 ans qui ont été accueillis ou accompagnés par les services petite enfance, enfance, jeunesse de la CCMG.

63
Petite Enfance
0-3 ans

327
Enfance
3-11 ans

241
Jeunesse
11-25 ans

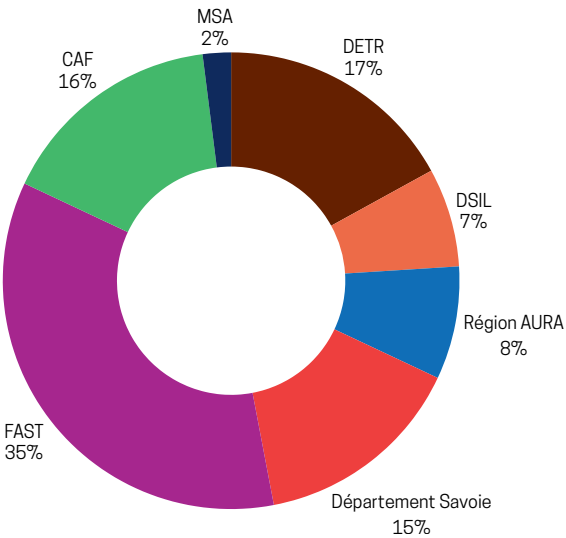


PROJETS GÉNÉRAUX

INAUGURATION DE LA COLLOMBETTE

Le **vendredi 5 septembre 2025**, la Communauté de Communes Maurienne Galibier a inauguré le **nouveau pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse de la Collombette** à Saint-Michel-de-Maurienne.

Ce projet, né d'un constat partagé en 2021, transforme l'ancienne école maternelle en un **lieu moderne** regroupant l'**accueil de loisirs l'Eterlou**, l'**espace jeunesse**, le **relais petite enfance**, le **lieu d'accueil enfants-parents** et la **ludothèque**.



Financé à hauteur de 2,250 M € avec des **subventions multiples**, ce **pôle mutualisé** améliore l'**accueil des enfants et des familles** et les **conditions de travail des professionnels**.



LE LANCEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE JEUNES



Depuis le mois de **juillet 2025**, le **Conseil Communautaire Jeunes de la Communauté de Communes Maurienne Galibier** est **installé** !

Il est composé de **10 jeunes** âgés entre **12 et 15 ans** issus de l'**ensemble des 6 communes** du territoire. Chaque commune est représentée. Élus pour un **mandat de 2 ans**, ils ont pour mission de **porter la parole des jeunes du territoire** auprès des élus adultes, en **portant des projets** et **proposant leurs idées**. Le but est également une **découverte de la vie citoyenne et démocratique**. Perspective 2026, **Voyage citoyen à Paris** pour les jeunes représentants à la **découverte des institutions démocratiques** et des **lieux culturels**.

LES ACTIONS « PASSERELLE »



Tout au long du parcours éducatif de l'enfant, les professionnels du Pôle Education Enfance Jeunesse mettent en œuvre des **actions « Passerelle »** afin d'**accompagner l'enfant et sa famille d'une structure à l'autre** et leur **assurer continuité, sécurité et repères**.



FAMILLES EN FÊTE SUR LE THÈME « IMAGINONS ET RÊVONS EN MAURIENNE »

70

parents différents

75

enfants différents

Au programme à l'automne : des **rencontres**, des **actions parentalité**, des **spectacles**, **conférences**, **animations** pour les petits et les plus grands sur les **6 communes Maurienne Galibier** organisés par les **partenaires** et **professionnels** de tout le territoire.



SÉJOUR PEEJ EN ARDÈCHE

L'été 2025 s'est clôturé par le traditionnel **séjour PEEJ** réunissant les **enfants** et **jeunes** des **3 structures ACM** de l'**Eterlou**, des **Loupiots** et du **service Jeunesse**. Cette année, départ sur **5 jours en Ardèche** avec **49 enfants** en **camping** pour un séjour **immersif en nature**.
 Au programme :

- visite de la grotte Chauvet,
- descente de l'Ardèche en canoë,
- découverte de la faune et la flore des gorges
- et joies du camping !

46

enfants et jeunes des 6 communes Maurienne Galibier

33

enfants de 7 à 10 ans

13

jeunes de 11 à 16 ans



PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE

Accueil
familles

1
vendredi par
semaine

Lieu d'écoute et d'information à destination des **familles** qui cherchent un **mode d'accueil** pour leur enfant, familial chez les assistantes maternelles, collectif à la crèche, micro-crèche ou à l'accueil de loisirs.

Lieu d'échange, de soutien et de **professionnalisation** pour les assistantes maternelles du territoire. Des **ateliers d'éveil** sont proposés pour les **enfants** et leur **assistante maternelle** au relais à **St-Michel-de-Maurienne** mais aussi à **St-Martin-la-Porte** et à **Valloire** en itinérance.



ACCUEIL PARENTS/ENFANTS



25
enfants
concernées

Le **LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)** est un espace de jeu et de rencontre pour les **enfants de 0 à 6 ans**, un lieu d'écoute, d'échange et de discussion pour les parents.

On peut passer du bon temps avec son bébé, **partager** ses **expériences** avec d'autres parents, et **rencontrer des professionnels** formés à l'écoute. Pour l'enfant, c'est l'occasion d'explorer un nouvel environnement et de jouer avec d'autres enfants.



LUOTHÈQUE

1

Matinée par
semaine le
mercredi

Ouverte le mercredi de **9h à 11h30**, y est proposé du **jeu libre sur place**, le **prêt de jeux** pour la maison et des **animations dédiés** aux enfants de 0 à 6 ans.



MULTI-ACCUEIL LES RAZMOKETS

37

enfants
inscrits sur
l'année

Les familles accueillies cette année sont originaires de **Saint-Michel-de-Maurienne**, de **Saint-Martin-la-Porte** et de **Valloire**. Les projets des Razmokets, favorisent éveil, créativité et convivialité.

Parmi les temps forts :

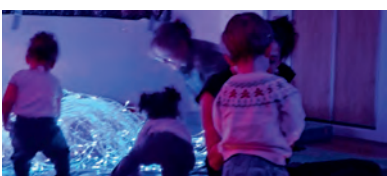
- **Réunion des parents** : occasion pour l'équipe et les parents de se présenter et évoquer les différents projets proposés tout au long de l'année.
- Semaine de la petite enfance avec l'**atelier sensoriel « voyage sensoriel avec les tables lumineuses »** proposé par Claire Burdin.
- **Fête de la musique** avec concert préparé par les parents et grands-parents pour les enfants qui ont répété les danses et ont préparé des sablés qu'ils ont offerts aux musiciens !
- **Famille en fête** avec un atelier peinture exposé en clôture avec la participation de **18 familles à la crèche**.

74 %
de taux de
fréquentation

Pour **fluidifier les transitions entre crèche, école et loisirs**, des actions comme des **sorties scolaires**, **visites à la ferme** et **échanges intergénérationnels** sont organisés, renforçant cohérence éducative et liens familiaux.



MICRO-CRÈCHE LES AIGLONS – VALLOIRE



La commune de Valloire **délègue la gestion de la Micro-crèche** à la CCMG. Elle offre **12 places d'accueil** régulières ou occasionnelles **tout au long de l'année**.

La structure propose une **approche pédagogie semi plein-air**, alliant **cadre éducatif** structuré et **explorations sensorielles** en extérieur, avec la saisonnalité comme support. L'équipe, formée et investie, organise des sorties régulières.

Pour assurer une continuité éducative, des **passerelles** sont créées avec l'**accueil de loisirs Les Loupiots l'été**.

100 % des familles étaient réunies lors de la **Semaine Nationale de la petite enfance**, autour d'un temps fort avec l'animation "bulle d'exploration Snoezelen" par Magalie Riou, intervenante extérieure.

23

enfants
inscrits sur
l'année



ENFANCE

PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS - L'ÉTERLOU

à Saint-Michel-de-Maurienne

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les communes de **Saint-Michel-de-Maurienne** et **Saint-Martin-d'Arc** délèguent à la CCMG la gestion de l'**accueil des enfants** sur les **temps périscolaires du matin**, du **soir** et pendant la **pause méridienne**.

L'année 2025 a confirmé l'**attractivité du service périscolaire** avec des effectifs élevés, plus d'une **centaine d'enfants accueillis sur le temps du midi**, certains jours.

La cantine maternelle a connu une **augmentation** particulièrement **importante de ses effectifs**, nécessitant le **recrutement supplémentaire d'animateurs** et une **nouvelle organisation des repas** et des **conditions d'accueil**.

près de, **50**
enfants accueillis à la
cantine maternelle

près de, **100**
enfants accueillis sur
les temps du midi



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE



- L'accueil de Loisirs ouvre ses portes à la Collombette tous les **mercredis** et les **vacances scolaires** pour les **enfants de 3 à 11 ans**.
- Un programme riche et varié leur est proposé avec animations ludiques, activités culturelles et sportives...
- Une équipe de **8 professionnelles à l'année**.
- Une **navette** pour faciliter l'accessibilité (sur inscription) pour les communes de **Orelle, Saint-Martin-d'Arc et Saint-Martin-la-Porte**.



L'ACCUEIL DE LOISIR LES LOUPIOTS
à Valloire

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La commune de Valloire **délègue** la gestion des **temps périscolaire** à la CCMG.

Accueil :

- saison hiver :
 - mercredi
 - midi et soir
- hors-saison :
 - accueil midi

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Accueil : vacance Noël, février et été

- Une année 2025 **riche en projets** avec un accent particulier sur la **vie** et les **activités en extérieur**.
- La volonté pédagogique est de proposer des **activités sportives, de découvertes, culturelles et de détente** en profitant des **espaces offerts par le cadre alentour**.
- Une équipe de **professionnels permanents** est **renforcée** en **période hivernale** et **estivale** par des **animateurs saisonniers**.
- Une **navette** est organisée pour les **enfants de Valmeinier** (sur inscription).



JEUNESSE

ESPACE JEUNESSE MAURIENNE GALIBIER

L'ESPACE JEUNES À LA COLLOMBETTE :

Depuis juillet 2025, l'Espace Jeunes s'est **installé dans les nouveaux locaux** au sein du Pôle de La Collombette, situé 23 chemin de la Roche à Saint-Michel-de-Maurienne.



99

visites de jeunes en moyenne par mois à l'accueil libre du soir

15

jeunes en moyenne tous les mercredis après-midi

138 heures

de présence d'animation au sein des établissements scolaires

- Lycée des Métiers de la Montagne
- Collège Paul MOUGIN

Cet espace neuf est entièrement **conçu** pour **accueillir les jeunes du territoire** : il met à disposition un **espace cosy** avec **canapé** et **mange-debout** pour que les jeunes puissent se retrouver entre eux, une **cuisine pédagogique entièrement équipée**, une **salle d'activité** et une **terrasse spacieuse**.

L'accès à **trois postes informatiques** est également à disposition.



L'Espace Jeunes est accessible en **accueil libre** les **mardis, jeudi et vendredi** entre **15h et 18h** et les **mercredis après-midi** entre **12h et 18h**. Les jeunes peuvent venir pour prendre un goûter, jouer à des jeux de société, faire leurs devoirs, ou simplement pour se retrouver entre eux, échanger, discuter, mener des projets.

Nous proposons également des **soirées à thème** le **vendredi soir** et des **sorties ponctuelles** sur certains samedis.

PROJET CDJ FRESQUE DU COLLÈGE PAUL MOUGIN



Pour cette année 2025, la thématique du département pour le projet du **Conseil Départemental Jeunes** était « **vivre en paix ensemble** ». **Zélie MOUSSET-COSTERG**, jeune élue de 4ème accompagnée par le département et par le service Jeunesse, a ainsi pu réaliser son **projet au collège Paul Mougin** de Saint-Michel : une grande **fresque participative et collaborative** située à l'**entrée du collège**, sur la **thématique de la paix**.

LANCEMENT DU PROJET JEUNES « CUISINE ET CULTURE » !

Régulièrement, depuis l'automne 2025, le groupe « **Cuisine et Culture** » se réunit à l'espace Jeunes !

Composé de **6 jeunes**, ce groupe partage en commun des **moments conviviaux de cuisine** ainsi que des **manifestations culturelles du territoire** (danse, musique, théâtre, musée...). En **perspective pour l'année 2026**, le **groupe projette un voyage culturel et culinaire en Italie**.

Objectif : construire un projet collectif !



LA PROGRAMMATION "BOUGE !"



Le service Jeunesse, c'est également une **offre d'activités variées** proposée sur les vacances scolaires ! Ouvert sur l'ensemble des périodes de vacances, l'Espace Jeunes propose des activités sportives, artistiques et de loisirs.

L'été 2025 a été placé sous le thème de la découverte avec au programme un « **pass montagne** » et un « **pass eau** » d'une semaine pour explorer des **activités outdoor** et de **pleine nature** sur ces deux thématiques.

Un groupe de **10 jeunes** a également **organisé son propre séjour de 3 jours en camping au lac d'Aiguebelette**.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

FAITS MARQUANTS 2025

- ▶ **Accompagnement des élus** et des services Petite Enfance (Valloire, Orelle, St Michel) sur la thématique du **SPPE** (Service Public de la Petite Enfance) ;
- ▶ Accompagnement dans la **structuration du pôle jeunesse** autour de **5 axes** : Animation « Bouge ! » - Info Jeunes, prévention, citoyenneté - Accueil, écoute, projets jeunes - liens avec les collèges et lycées- Conseil Communautaire Jeunes ;
- ▶ Réflexion et lancement de l'étude « **Pôle gérontologique** » et le projet d'**habitat inclusif** ;
- ▶ **Actions culturelles communautaires** engagées autour des **actions parentalité**.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ **Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG)** : évaluation / diagnostic social de territoire/ orientations politiques / plan d'actions... ;
- ▶ **Enquête populaire et sociale** co-pilotée avec Mosaïca : « Heureux ? » ;
- ▶ Suivi de l'**étude autour d'un Pôle Gérontologique** pour la CCMG ;
- ▶ **Accompagnement et suivi des projets** (Habitat inclusif, Maison d'Assistantes Maternelles...).

EN LUMIÈRE

AIDE AU BAFA/ BAFD POUR LES JEUNES 16/30 ANS



The poster features the word 'BAFA' in large green letters at the top. Below it is a photo of a group of young people. Text on the poster includes 'CCEMFA', 'Vivez l'expérience BAFA !', 'Une formation, un engagement au service des enfants pour des loisirs et des vacances de qualité', 'FORMATION GENERALE - BASE (1^{ère} session)', 'Du 19 au 26 AVRIL 2025', 'St JEAN de MAURIENNE', and contact information for Espace Jeunesse CCMG.

La CCMG a fait le choix, avec le soutien de la **CAF de Savoie**, d'accompagner des jeunes du territoire pour réaliser leur **BAFA** ou **BAFD**.

Il s'agit de **solutions d'aide au financement** et d'un **accompagnement personnalisé** tout au long de la formation. Ce dispositif permet aux jeunes de se **former dans le secteur de l'animation** et en **encadrement des enfants**, de s'engager dans une **démarche citoyenne locale**, ouvrant des **perspectives d'emploi** dans les **structures de loisirs** du territoire.

La CCMG s'engage dans ces **formations**, en lien avec les **autres intercommunalités de Maurienne** afin de favoriser l'**engagement des jeunes** au service de nos collectivités.



ACCOMPAGNEMENT À LA RÉFLEXION DES COLLECTIVITÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE (SPPE)

En 2025, la CTG a poursuivi son **travail d'accompagnement des élus locaux** dans l'**optimisation** de l'**offre d'accueil petite enfance** et les réponses aux **besoins spécifiques des territoires**.

- ▶ À Valloire, un accompagnement a été mené pour **adapter l'ouverture de la micro-crèche** des Aiglons, permettant l'**ajout d'une journée supplémentaire** en **inter-saison**, afin de mieux répondre aux attentes des familles et des professionnels du territoire.
- ▶ Sur la commune d'**Orelle**, la CTG a proposé un **accompagnement** visant à **ajuster temporairement la capacité d'accueil** de la structure.

Par ailleurs, la CTG peut jouer un **rôle clé** dans la mise en place du SPPE qui se décline en 4 axes :

- **Une analyse des besoins** : une **étude approfondie** des services existants et des besoins sur le territoire,
- **L'information** et l'**accompagnement** des **familles** pour faciliter leur **accès aux dispositifs**,
- L'élaboration d'un **Schéma Territorial Petite Enfance** avec la création d'un **Comité Technique Petite Enfance** à l'échelle du territoire afin de **fédérer les acteurs, partager les bonnes pratiques** et **coordonner les actions**.
- **Maintenir** voire améliorer la qualité d'accueil.



ET PUIS,

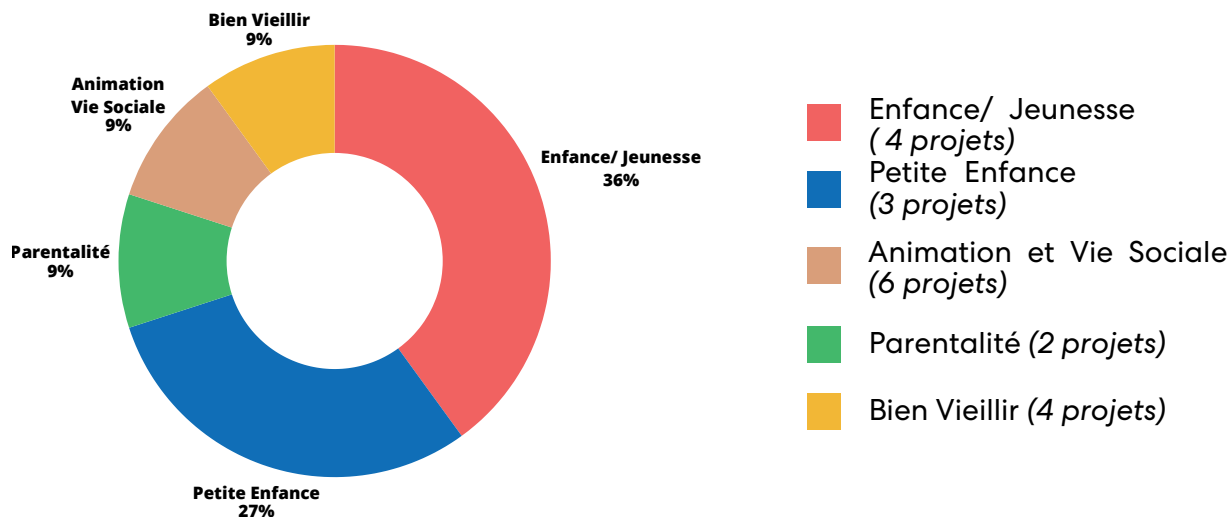
La **CTG**, dans le cadre de sa **convention financière avec la CAF de Savoie**, permet de **financer** à travers des « **Bonus Territoire** » :

- Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (Saint-Michel et Valloire),
- les accueils Peri-scolaire et Extra-scolaires (Saint-Michel et Valloire),
- le Service Jeunesse,
- le Lieu d'Accueil et d'Ecoute de la Parentalité (LAEP),
- le Relais Petite Enfance (RPE),
- la Ludothèque,
- les formations BAFA/BAFD,
- les séjours enfance et jeunesse,...



Le spectacle de Noël a été financé via la CTG en tant qu'événement culturel Petite Enfance.

RÉPARTITION DES PROJETS CTG PAR THÉMATIQUE





La Communauté de Communes Maurienne Galibier a finalisé en 2025 l'étude pré-opérationnelle démarrée en 2024 permettant de définir le dispositif le plus adapté pour accompagner les propriétaires vers la rénovation de leurs logements permanents.

FAITS MARQUANTS 2025

- ▶ Finalisation de l'étude pré-opérationnelle ;
- ▶ Définition des programmes appropriés ;
- ▶ Calibrage des objectifs et des moyens financiers dédiés ;
- ▶ Passation de la convention et du marché nécessaires à la mise en œuvre.

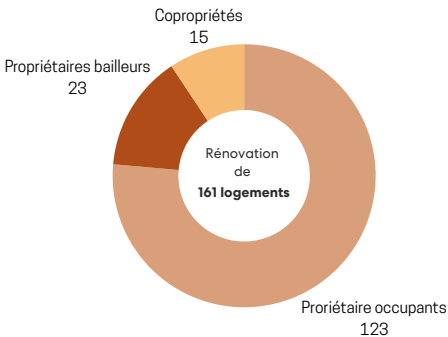
PERSPECTIVES 2026

- ▶ Démarrage du **Pacte Territorial et de l'OPAH-RU**, dont communication ;
- ▶ Augmentation du nombre de **personnes accompagnées et des subventions aux travaux accordées** ;
- ▶ Amélioration du parc de logement.

En concertation avec les **services de la DDT**, ce sont deux programmes complémentaires qui démarreront le 1^{er} janvier 2026, et pour **5 ans** :

- Un **pacte territorial**, couvrant tout le territoire Maurienne Galibier,
- Une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)** sur le **centre-bourg de Saint-Michel-de-Maurienne**.

Ces programmes, qui seront menés comme une seule opération pour plus de lisibilité poursuivent les objectifs ci-après :

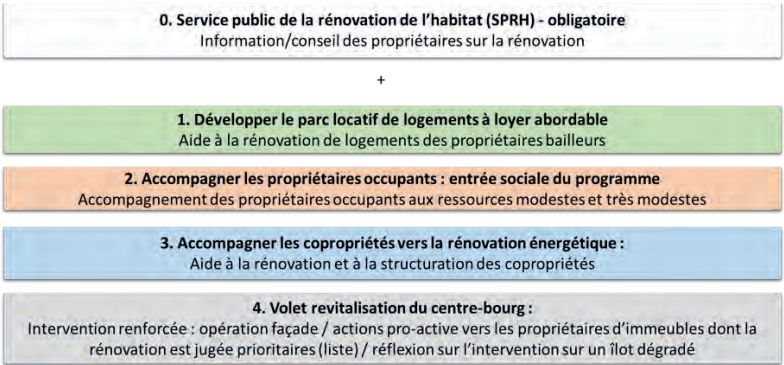


Ils visent la **rénovation de 161 logements**, dont **123 logements de propriétaires occupants**, **23 logements de propriétaires bailleurs** et **15 logements en copropriété** avec plusieurs entrées de travaux :

- Rénovation énergétique,
- Adaptation des logements,
- Rénovation lourde des logements dégradés.

La Communauté de Communes a choisi de faire confiance à l'**ASDER** et à **SOLHA Isère Savoie**, deux acteurs historiques du conseil et de l'accompagnement à la rénovation.

La Communauté de Communes Maurienne Galibier fait le choix, début 2026, de se **retirer du Pacte Territorial Maurienne**, afin de mettre en œuvre, sur son territoire, une **politique adaptée aux enjeux et aux moyens** qu'elle souhaite déployer. Nous poursuivrons dans les années à venir la collaboration avec les autres collectivités de Maurienne, notamment sur le service mutualisé assuré par l'Asder ainsi que sur la cohérence des actions réalisées.



EN 2025 :

La CCMG déployait déjà un service d'information conseil pour tous (mutualisé via le SPM) et d'accompagnement des propriétaires occupants.



Voici les résultats principaux :



COÛT DU SERVICE ET DES ACTIONS

Dépenses :

Etude pré-opérationnelle (partie 2) :	19 000,00 €
Convention d'accompagnement Soliha (impacté sur le budget 2026)	- €
Participation au SPRH	3 915,00 €
Participation à la maison de l'habitat	3 584,00 €
Subventions aux propriétaires	1 125,00 €
Consultance architecturale	3 588,00 €
	31 212,00 €

Subventions :

La partie 1 et 2 de l'étude **pré-opérationnelle** est subventionnée à hauteur de **21 425 €** soit **77%** du TTC.
(subvention de l'Anah et du FAST de 12 855 € sera à percevoir en 2026).
La **convention d'accompagnement des ménages** avec Soliha à hauteur de **600 €**, sera imputée sur le budget 2026.



REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

FAITS MARQUANTS 2025

- ▶ Finalisation de la **phase 1 du diagnostic** ;
- ▶ Travail **collaboratif** sur la démarche de **revitalisation** : définition et priorisation des actions ;
- ▶ **Rédaction** de la **convention** et des **fiches actions**.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Finalisation et signature de la **convention d'opération de revitalisation** du territoire ;
- ▶ Mise en œuvre des **premières actions** (**opération façade**, OPAH-RU, travail sur **l'embellissement des entrées de ville**, poursuite de la stratégie commerciale, ...)

Saint-Michel-de-Maurienne est le **bourg centre** du territoire Maurienne Galibier. Cette commune, labellisée Villages d'Avenir dispose de **nombreux équipements, services et atouts**. C'est le « camp de base » des clientèles qui viennent explorer nos destinations touristiques.

En 2025, les élus, forts du constat des contraintes (trafic routier, dégradation des bâtis, vacance commerciale, etc...) décident de renforcer sa place de pôle commercial au service des habitants du territoire, camp de base des clientèles touristiques et porte d'entrée du territoire.

La stratégie ainsi définie porte sur la nécessité d'œuvrer **au dynamisme** de ce **centre bourg** en travaillant sur la **qualification paysagère et urbaine**, la redynamisation **commerciale**, ainsi que **l'amélioration des logements** et des **fonctions urbaines**.

Cette stratégie de revitalisation du centre bourg de Saint-Michel-de-Maurienne, est formalisée au sein d'une **Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire**, qui devrait être signée en tout début d'année 2026 avec les services de l'Etat.

Elle se décline en quatre orientations stratégiques :

- 1 **Soigner** l'image de la ville, mettre en œuvre le choc d'embellissement
- 2 **Accueillir** en centre-bourg
- 3 **Animer** la vie ici
- 4 **Penser** la ville de demain à travers la mobilité



LE PLAN D'ACTIONS :



Le plan d'action de la stratégie de revitalisation comporte **31 actions**, portées par la CCMG, la commune de Saint-Michel-de-Maurienne et l'Office de Tourisme Maurienne Galibier. Plusieurs d'entre elles sont **déjà en cours** ou vont **démarrer début 2026** :

- La **démolition de la zone U1 de MétalTemple**, dans le cadre d'un projet de requalification de la zone (CCMG),
- L'**OPAH-RU** (CCMG) et l'**opération façade** (Saint-Michel-de-Maurienne), qui visent l'amélioration des logements et de l'image de la ville,
- Le **diagnostic des logements communaux** de Saint-Michel-de-Maurienne en vue de leur amélioration (Saint-Michel-de-Maurienne),
- La réflexion autour d'un **pôle gérontologique** permettant de centraliser les services aux seniors en Maurienne Galibier (CCMG),
- La poursuite de l'organisation de la **Foire aux Plantes** (CCMG),
- L'organisation en 2026 du **Concours des machines** (OTMG),
- L'**extension de l'Espace Maurienne Galibier** (CCMG), en vue de conforter ce pôle dans le fonctionnement de la ville, ouvert sur tous ses usagers,
- La rénovation des **gymnases** (Saint-Michel-de-Maurienne),
- La création d'une **boucle géothermale** permettant de chauffer une partie des bâtiments publics du centre-bourg (Saint-Michel-de-Maurienne).

COÛTS DU SERVICE ET DES ACTIONS :

Le montant prévisionnel de l'étude, permettant de définir la stratégie de Revitalisation du Bourg-Centre, est de **69 000 € TTC** environ, avec plusieurs subventions : **10 000 €** de la **Banque des Territoire** et **19 185 €** du **Fonds Vert**. Le reste à charge est réparti entre la Communauté de Communes (70 %) et la Commune (30 %).

Le plan d'actions présente un coût prévisionnel pour les collectivités à hauteur de **28 600 000 €**, soit :

- **16 000 000 €** pour la commune de Saint-Michel-de-Maurienne,
- **12 600 000 €** pour la CC Maurienne Galibier,

Il est prévu pour l'Office de Tourisme Maurienne Galibier un coût prévisionnel de **32 500 €**.

(à noter que le plan d'action est évolutif et que certaines actions ne sont pas encore chiffrées précisément.)



FAITS MARQUANTS 2025

- ▶ Arrivée d'**Elodie BELLUARD**, chargée de mission **Commerce et Développement Economique** ;
- ▶ Relance du **Groupement Economique des Professionnels** de Maurienne Galibier (GEPRO) ;
- ▶ Appui à la **réflexion** sur l'ouverture d'un **commerce** à **Orelle** ;
- ▶ Valorisation du **soutien aux commerces** de la CCMG ;
- ▶ Appui aux **événements locaux** et **communautaires**.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Diffuser et développer l'**aide à l'investissement des commerces** ;
- ▶ Soutenir le **Groupement Economique des Professionnels Maurienne Galibier (GEPRO)** ;
- ▶ Finaliser l'**état des lieux** de la **vacance commerciale** ;
- ▶ Travail de fond des **Zones d'Activités Economiques** ;
- ▶ Réhabiliter la friche **METALTEMPLE**.

BIENVENUE !

Un visage déjà connu des Saint michelins est venu renforcer les équipes de la CCMG. Intégrée en avril 2025 au sein du Pôle Développement Territorial, Elodie BELLUARD amène ses compétences et son expérience au service des acteurs économiques de Maurienne Galibier.

“



Elodie BELLUARD, chargée de mission commerce et développement économique
Arrivée en avril 2025

Qu'est-ce qui t'a poussée à venir travailler à la CCMG ?

Après plusieurs années en tant que secrétaire générale d'une commune de Maurienne, j'ai eu besoin de trouver un nouvel élan. J'habite sur Saint-michel, et l'idée de mettre mon énergie au service de mon territoire m'a intéressée.

Tu connaissais le métier avant d'arriver ?

Je connaissais bien le fonctionnement des collectivités locales, mais je n'avais pas d'expérience en dynamique commerciale ou en développement économique. Heureusement, j'ai pu bénéficier d'une formation très rapidement, cela m'a dotée des outils dont j'avais besoin pour démarrer, même si j'apprends encore tous les jours !

Tu as maintenant plusieurs mois de recul. Comment envisages-tu ton travail à présent ?

Dans ce métier, nous devons être au plus près des acteurs économiques, hyper réactifs. J'ai commencé par écouter les besoins des commerçants, pour me mettre à leur service. Cela a créé une vraie relation de confiance, et nous pouvons maintenant envisager des projets plus ambitieux. Sur le foncier économique, il y a un vrai travail de remise à plat, nous nous y attèlerons l'année prochaine. Il y a aussi des projets très ambitieux, comme la réhabilitation de METALTEMPLE. Cela va être un véritable challenge pour les années à venir. J'alterne ainsi entre le très concret et le stratégique, et c'est vraiment enthousiasmant !

”

COMMERCE LOCAL

Aide à l'investissement des commerces avec « vitrines »

Dans le cadre du **Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation** (SRDEII), la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place une **démarche de soutien aux TPE-PME artisanales, commerciales avec point de vente**.

La Communauté de Communes Maurienne-Galibier a signé la convention avec la Région permettant d'**aider les commerces avec « vitrines »** dans leurs **investissements** afin d'**assurer** à plus long terme le **maintien** et le **développement d'activités économiques** saines sur le territoire.

MONTANT DES AIDES RÉGIONALES ET COMMUNAUTAIRES

Commerce	Taux aide Région	Taux aide CCMG	Seuil mini d'investissement	Plafond dépense
Classique	20%	10%	10 000€	50 000€
Point relais La Poste	25%	10%	8 000€	40 000€
Pharmacies et buralistes	50%	10%	4 000€	20 000€

EN 2025

114 689 €
de montant total
des projets
réalisés

10 590 €
subvention
CCMG

21 180 €
subvention
régionales

3 commerces accompagnés



Les commerçants sont **invités à prendre contact** avec la **CCMG – service Développement Économique** – pour tout **renseignement relatif à leur projet d'investissement** afin d'étudier l'éligibilité du dossier.

Accompagnement des commerçants

L'année 2025 a été l'occasion de remonter une dynamique collective autour des acteurs du commerce. Pour cela, trois actions concrètes ont permis de renouer le dialogue et de voir des projets émerger :

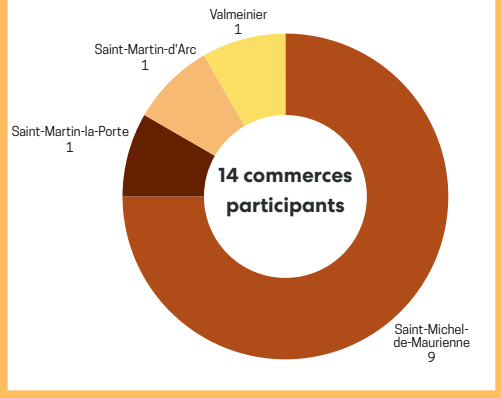
- Organisation de 2 "Petits Dej des commerçants", pour échanger des informations, partager des projets et mieux se connaître ;
- Proposition de vitrophanie à l'occasion de Octobre Rose – participation de la CCMG pour appuyer la dynamique collective sur cet évènement ;
- Appui à l'organisation d'une tombola du Noël des commerçants.

Focus sur l'organisation des "Petits Dej" des commerçants

L'objectif était d'amorcer un début de feuille de route afin de réactiver une force vive économique groupée. Le travail va continuer en 2026.



Nombre de commerçants embarqués par communes dans la dynamique 2025



ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES COMMUNAUTAIRES



LA BONNE EAU (VALLOIRE)

Cette zone est occupée à 100 %.

LE TEMPLE (SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE)

Tous les lots ont été vendus, à l'exception du **lot n°8** d'une superficie de 4 246 m².



Lot libre



Parcelle en litige

LA COLLOMBETTE (SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE)

Tous les lots sont occupés à l'exception d'un qui est en contentieux à ce jour.

LES OEILLETES (SAINT-MARTIN-DE-LA-PORTE)

Tous les lots propriétés de la commune de Saint-Martin-de-Porte et de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier sont occupés. Une **procédure est cours** pour le dernier espace disponible.



Démarche en cours

PROJET D'EXTENSION DE LA ZONE DES OEILLETES



La ZA actuelle des Œillettes bénéficie d'une **excellente accessibilité** par sa localisation à **proximité immédiate** de l'**autoroute** et de la route **départementale 1006**.

En 2009, la **réflexion du projet d'extension** est lancée afin de pouvoir accueillir des **acteurs économiques** en lien avec la **filière bois**.

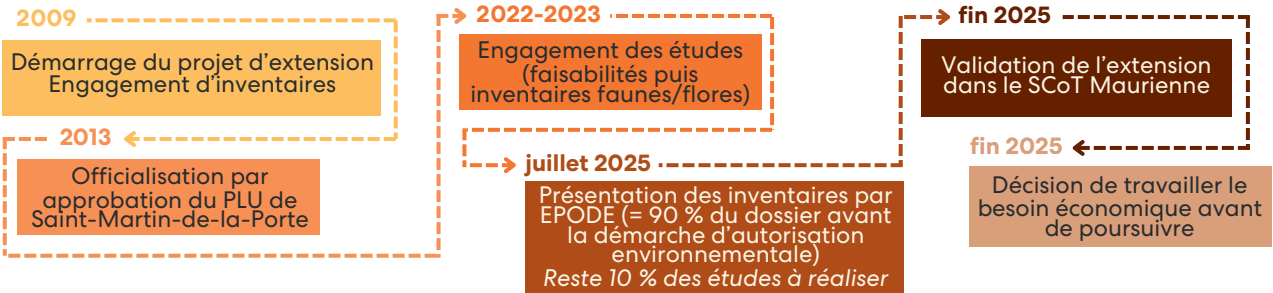
Le périmètre de ce projet se trouve à l'est et en amont du site, tel qu'il figure au PLU de 2013 de Saint-Martin-de-la Porte, et couvre une surface de 28 451 m².

Entre 2009 - 2013 et 2022 - 2025, ce projet d'extension a engagé des **frais d'études** pour un montant de 69 000 € HT environ (faisabilité et inventaires faune / flore notamment).

A ce jour, les **partenaires extérieurs** : le Syndicat du Pays de Maurienne (au titre du Schéma de Cohérence Territoriale – ScoT) et Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises Maurienne, **soulignent l'intérêt et la qualité de ce foncier**.

Fin d'année 2025, plusieurs éléments ont incité les élus communautaires à **temporiser la suite du projet** afin de le **conforter** sur le **plan économique et foncier**.

FOCUS





STATION D'ÉPURATION DE CALYPSO

FAITS MARQUANTS 2025

- **Modernisation du décanteur 2 :** remplacement des goulottes, blocs lamellaires et vanne murale d'isolement ;
- **Amélioration de la gestion des boues :** remplacement des deux vannes d'évacuation du silo ;
- **Automatisation des vannes :** remplacement des amtronics pour l'ouverture/fermeture des vannes d'alimentation en eaux usées et d'air des biofiltres ;
- **Rénovation des locaux :** modernisation de la salle cuisine ;
- **Contrôles et diagnostics :** 2nd essais de garanties post-extension, diagnostic permanent et diagnostic RSDE.

Les **travaux de réhabilitation** et d'extension de la STEP ont débuté en **2023**.

Pour mémoire, la **STEP** traite les **eaux usées de communes de Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-La-Porte, Valmeinier, Valloire** et une partie de la commune de **Montricher-Albanne**.

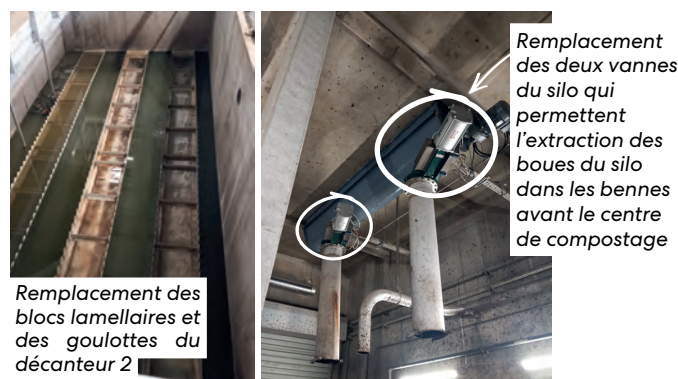
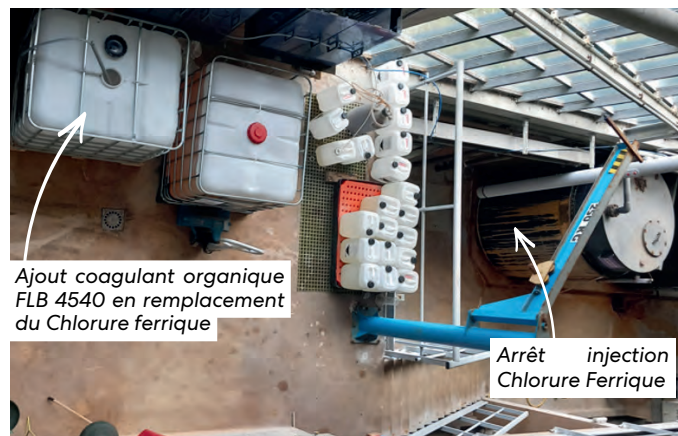
Les **essais de garanties 2024** pour le traitement épuratoire des eaux usées **n'ont pas été concluants**. Les analyses en azote ammoniacal (NNH_4^+) en sortie de station d'épuration étaient très proche de la norme de rejet de la STEP pour ce paramètre.

Une **seconde campagne** d'analyses pour les essais de garanties a été **réalisée en 2025** pendant la période hivernale lors des vacances scolaires. Il a été convenu avec OTV, la CCMG et Monsieur CANLER (ingénieur à l'IRSTEA à la retraite) de **mettre en place un équipement mobile** pour injecter du bicarbonate de soude et **palier au relargage excessif de NNH_4^+** dans le cours d'eau. Il s'est avéré que les **résultats** ont été **concluants**. Une installation fixe pour injecter ce réactif sera mis en place en 2026.

De **gros travaux** ont été réalisés à la STEP en **2025** pour assurer le **traitement satisfaisant des eaux usées**. Des travaux pour 2026 sont aussi programmés.

PERSPECTIVES 2026

- **Remplacement des deux dégrilleurs** en amont de la filière de traitement physico chimique ;
- **Changement SOFREL** et débitmètres sur le réseau d'assainissement ;
- **Installation d'un équipement fixe** pour injection de bicarbonate de soude
- Le **remplacement des goulottes et blocs lamellaires** du décanteur 1 est envisagé ;
- **Remplacement de la vanne murale** du décanteur 1 ;
- **Rénovation complète du poste de relevage des Culées.**



CONTACTS DES SERVICES DE LA CCMG

Accueil de la CCMG

04 79 56 52 54

Espace Maurienne Galibier

54 rue du général Ferrié

73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

info@maurienne-galibier.com

Office de Tourisme Intercommunal Maurienne Galibier

04 79 56 87 43

Espace Maurienne Galibier

54 rue du général Ferrié

73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

officedetourisme@maurienne-galibier.com

Pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

04 79 56 87 43

Espace Maurienne Galibier

54 rue du général Ferrié

73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

apithon@maurienne-galibier.com

► **Multi-accueil Les Razmokets**

71 av. du Vigny

73140 Saint-Michel-de-Maurienne

Tel : 04.79.56.86.78

lesrazmokets@maurienne-galibier.com

► **Les Loupiots - Valloire**

Rue des Grandes Alpes

73450 VALLOIRE

lesloupiotsvalloire@maurienne-galibier.com

06.73.14.73.00

periscovalloire@maurienne-galibier.com

0479565254

www.facebook.com/alshlesloupiots

► **Espace Jeunesse**

23 chemin de la Roche,

73140 Saint-Michel-de-Maurienne

espacejeunesse@maurienne-galibier.com

06.33.52.14.29 / 06.79.29.83.57

www.facebook.com/jeunesseccmg

STEP - Station d'épuration Calypso

04 79 56 66 95

Station d'épuration Calypso

73140 SAINT-MARTIN-LA-PORTE

step@maurienne-galibier.com

Service Technique (véhicules)

04 79 56 80 32

st@maurienne-galibier.com

► **Relais Petite Enfance, LAEP, Ludothèque**

Maison de l'enfance - 23 chemin de la Roche,

73140 Saint-Michel-de-Maurienne

06 85 55 35 48

relaispetiteenfance@maurienne-galibier.com

► **L'Eterlou - Saint-Michel-de-Maurienne**

23 chemin de la Roche,

73140 Saint-Michel-de-Maurienne

eterlou@maurienne-galibier.com

06.73.43.77.57

periscolaire@maurienne-galibier.com

0479565254

www.facebook.com/alsheterlou

► **Micro-crèche - les Aiglons**

Immeuble Fornache

73450 Valloire

04 79 59 03 98

lesaiglons@maurienne-galibier.com

EHPAD - Résidence La Provalière

04 79 59 20 96

Rue de la Provalière,

73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

contact@ehpadlaprovaliere.fr





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER

Espace Maurienne Galibier
54 rue du général Ferrié
73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

Tél : 04 79 56 52 54

info@maurienne-galibier.com

www.maurienne-galibier.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30